



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 17 (1920), p. 121-190

Charles Kuentz

Autour d'une conception égyptienne méconnue: l'Akhit ou soi-disant horizon.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène
9782724711363	<i>Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)</i>	

AUTOUR D'UNE
CONCEPTION ÉGYPTIENNE MÉCONNUE :
L'AKHIT OU SOI-DISANT HORIZON

PAR

M. CHARLES KUENTZ.

I. — LES HABITANTS DE L'AKHIT :

À PROPOS D'UNE STÈLE DU OUÀDÌ HAMMÂMÂT.

A la suite d'une importante expédition envoyée au Ouâdî Hammâmât pour y extraire un bloc de belle pierre destinée à son sarcophage, le roi Mentouhotep II fit graver sur une paroi de rocher, — par les soins du chef des travaux, le vizir Amen-em-hait, — une inscription commémorative dont le texte suit⁽¹⁾. Elle se compose de deux lignes horizontales (date et protocole) et de dix-neuf colonnes verticales; les trois dernières colonnes forment une sorte d'appendice, elles ont dû être gravées après coup, car un certain espace et un double trait vertical de séparation sont ménagés entre les colonnes 18 et 19. Le corps même de l'inscription comprend trois longues phrases constituant trois parties : motif de l'érection de la stèle (3-10), objet de l'expédition (11-17), conclusion reprenant la première partie (17-18). L'appendice (19-21) relate la fin des travaux et leurs résultats.



⁽¹⁾ J. BURTON, *Excerpta hieroglyphica*, pl. V = LEPSIUS, *Denkmäler*, II, 149 d = W. GOLÉNI-SCHEFF, *Hammâmât*, pl. IX (*Mémoires de la Section orientale de la Société impériale russe d'archéologie*, Bulletin, t. XVII.

gie, II, 1887, p. 65-79, *Résultats épigraphiques d'un voyage à Wâdi Hammâmât*) = COUYAT et MONTET, *Les inscriptions du Ouâdî Hammâmât*, n° 192 et pl. XXXVII.

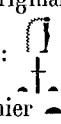


An II, 15 Paophi. — Le roi Mentou-hotep II.

Qu'il vive éternellement!

Sa Majesté a ordonné d'ériger la présente stèle à son père Min, le maître des contrées montagneuses, sur ce mont-ci : mont vénérable, primordial, premier de place dans , palais du dieu, doué de la vie d'Horus, nid divin où prospère ce dieu, sa place sacrée de

⁽¹⁾ Quelques remarques pour l'établissement du texte.

Ligne 14 : l'original porte, verticalement, le groupe suivant :  avec métathèse calligraphique du premier , qui doit en réalité se lire après .

Ligne 15 : le signe  a été parfois pris pour argent comptant. Maspero (*Revue orientale et américaine*, 1877, I, p. 334 = *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. IV, p. 8), suivant le texte de Lepsius qui donnait       traduisait : « a fait Khem façonnement de lui six pour un sarcophage », d'où « à qui le dieu Khem a donné les six faces d'un sarcophage ». Mais cette interprétation n'est guère soutenable. Ce signe  ne peut être qu'une transcription fau-

tive de l'hiératique ; on sait que la forme hiératique du chiffre 5 se confond parfois avec celle du signe  par exemple ; ici même, on doit avoir affaire à une confusion analogue avec un autre signe.

Ligne 16 :  (sic) est pour .

Ligne 18 : il ne faut restituer que  , d'après M. Montet.

Ligne 19 : le nombre   paraît, sur la pierre, être au début de la colonne 20, mais doit être lu évidemment après  de la colonne 19 : l'erreur du lapicide a consisté à prolonger trop haut le trait qui sépare les deux colonnes (cf. sur ce point l'argumentation décisive de M. MONTET, *op. cit.*, p. 99, note 5).

Ligne 19 :  est à demi effacé, mais encore reconnaissable.

divertissement qui est à la tête des montagnes de la Terre du Dieu : pour satisfaire son⁽¹⁾ Ka et exalter le dieu en son désir : à la manière d'un Roi résidant dans la Grande Place, à la tête des places, entasseur de monuments, dieu solide, seigneur de la joie, grand de la peur, grand de l'amour, héritier d'Horus en ses deux terres, élevé par la déesse Isis, mère de Min, grande de force magique, pour la royauté d'Horus des deux rives⁽²⁾ :

Le Roi du Sud et du Nord Mentou-hotep,
qu'il vive comme Râ, à jamais!

Il dit :

« Ma Majesté a fait partir le noble, l'administrateur de domaine, le vizir, l'architecte en chef, le favori du roi⁽³⁾, Amen-em-hait, avec une troupe de myriades⁽⁴⁾ d'hommes, des noms méridionaux de la Haute-Égypte, au sud du nome Oxyrrhinchite, pour m'apporter un magnifique bloc de la pierre sacrée qui se trouve sur cette montagne et qui doit à Min sa solidité : bloc destiné à un sarcophage qui puisse évoquer l'idée d'éternité plus que ne le font, dans les temples de la Haute-Égypte, les monuments résultant d'une mission du roi régnant sur les deux terres pour lui apporter ce qu'il désirait des contrées montagneuses de son père Min. »

Il a donc fait cette stèle, en monument de lui, à son père Min le Coptite⁽⁵⁾, seigneur des régions montagneuses, maître des Anou, pour que celui-ci lui donne de très nombreuses années, vivant comme Râ, à jamais.

Le vingt-septième jour, descente⁽⁶⁾ du couvercle de ce sarcophage sous forme d'un bloc de 4 coudées (de large) sur 8 coudées (de long) sur 2 coudées (de haut), après qu'il eût

⁽¹⁾ C'est-à-dire : le Ka de Min. C'est le même dieu Min qui est désigné immédiatement après par le mot

⁽²⁾ est soit un substantif au duel : «des deux rives», soit peut-être un adjectif dérivé en «(nisbe) : «riverain» (cf. *supra*, col. 4 «primordial», et *infra*, col. 18 «le Coptite»).

⁽³⁾ sert peut-être de complément déterminatif à la fois à et à (pour).

⁽⁴⁾ n'est évidemment pas à prendre au pied de la lettre : c'est un nombre vague et hyperbolique, comme l'est bien souvent . Nous disons : «trente-six» ; les Latins disaient «sescenti», ce qui est déjà plus «méridional» ; les Égyptiens, plus méridionaux encore à tous égards, parlaient de «myriades». L'emphase est en raison inverse du degré de latitude!

⁽⁵⁾ Le mot est curieux et montre une accumulation de plusieurs désinences grammaticales. L'étymologie remonte, comme M. Loret me l'a démontré, jusqu'à un mot «sac» (attesté, entre autres, par la valeur phonétique du signe); de là on a tiré le nisbe * «porteur de sac, commissionnaire, portefaix, caravanier» ; en est à proprement parler le pluriel et signifie «les caravaniers» : c'est devenu le nom de la ville de Coptos, centre du transit commercial de la région ; de ce nom dérive tout naturellement «Coptite». Ce dernier mot cumule donc quatre désinences distinctes : le - du féminin, le « des adjectifs relatifs, le du pluriel, et le « une seconde fois.

⁽⁶⁾ Ce mot peut se comprendre de deux façons : ou bien il désigne le voyage de retour, de rentrée en Égypte (c'est, on le sait, un sens fréquent et pour ainsi dire technique

quitté les chantiers; on dépeça des veaux, égorgea des chèvres et brûla de l'encens. Alors, une troupe de milliers ⁽¹⁾ de convoyeurs des nomes du Delta le ⁽²⁾ transportèrent sans encombre vers l'Égypte.

Voilà une stèle bien intéressante à divers égards; par malheur, une traduction française d'un texte égyptien est toujours un peu une trahison, et ici en particulier elle fait paraître compliqué et embarrassé le système d'appositions et de subordonnées qui caractérise les phrases assez développées de l'original : le français, moins que toute autre langue moderne, ne peut s'accommoder de ces surcharges et de ces longueurs. On peut cependant tirer de ce texte de précieux renseignements. L'objet du récit est une expédition envoyée par un roi de la XI^e dynastie, *Mentou-hotep II*, au val de *Rohanou*, c'est-à-dire à *Ouâdi Hammâmât*. La mission confiée au « chef de constructions royales » Amen-em-hait consistait à choisir et à extraire, dans les carrières naturelles de la vallée, un bloc de pierre pour le sarcophage du roi (l. 15) et un autre pour son couvercle (l. 19). Or Min était le dieu adoré dans le Ouâdi Hammâmât et, d'une façon générale, dans toute la région comprise entre Coptos et la mer Rouge. Par suite, les carrières de la vallée ne contenaient pas de la pierre quelconque et il n'était pas à la portée du premier venu d'y trouver ce qu'il désirait : cette pierre était la propriété du dieu. Elle avait été « créée » par lui (l. 14-15), et participait, de ce fait même, à sa nature « sacrée » [] - (l. 5 et 14) et « éternelle » (l. 15-16). Dans ces conditions, c'était le dieu qui disposait, et les hommes ne pouvaient rien sans lui. On ne pouvait d'abord exploiter la carrière sans son assentiment, pour ainsi dire; seul un accord tacite avec lui permettait aux hommes d'être heureux dans leurs recherches et de trouver de beaux blocs adaptés à l'emploi auquel on les destinait : il fallait donc se rendre le dieu favorable et lui demander son aide. D'autre part, une fois la trouvaille faite, quand les blocs désirés avaient été détachés de la montagne et dirigés sur Coptos, c'était une

du verbe , littéralement « descendre », par opposition à  « partir, sortir d'Égypte », littéralement « monter »; le verbe  dans cette acception dérivée se rencontre à la colonne 11 de la même inscription); ou bien il faut entendre par là la descente de la carrière (opération

importante qui demandait souvent beaucoup de travail et d'ingéniosité, cf. P. MONTET, *op. cit.*, p. 24-25, 26-27).

⁽¹⁾ « Milliers » : nombre vague, à dessein, comme plus haut « dix mille ».

⁽²⁾ Le couvercle .

obligation morale et surtout religieuse de rendre des actions de grâces au dieu : on lui souhaitait contentement et prospérité (l. 6), et c'était une façon indirecte et respectueuse de le remercier de sa bonté; comme il fallait toujours songer aux destinées éternelles, on lui demandait aussi de bien vouloir continuer dans l'avenir à être clément et protecteur (l. 18); tous ces remerciements et cette sorte de prière étaient gravés sur une stèle, sur le lieu même d'extraction de la pierre. Quand le promoteur de l'expédition était le roi (l. 6-10), ces obligations s'imposaient à lui avec une force particulière, et non seulement il devait ériger une stèle commémorative pour éterniser (l. 15-16) le souvenir du bienfait de Min et de la reconnaissance du roi (car il devait éprouver une satisfaction bien naturelle à la vue d'un sarcophage solide, complet, «éternel», où il était sûr à l'avance de pouvoir dormir en paix de son dernier sommeil), mais il devait encore donner à ses actions de grâces une forme sensible, et, pour clôturer les travaux, au moment de quitter les chantiers, se déroulaient des cérémonies au cours desquelles le dieu recevait de l'encens et des sacrifices (l. 20-21).

D'un autre côté, la stèle de *Mentou-hotep II* décrit d'une manière intéressante le pays où règne le dieu *Min*. C'est la région qui s'étend depuis le Nil à la hauteur de Coptos jusqu'au rivage de la mer Rouge. *Min* «le Coptite»  est «maître» de ces contrées montagneuses et désertiques,  (l. 3 et 18) qui sont déclarées «sa propriété»  (l. 17); *Min* est en effet celui qui «commande» toute la région des Anou  (l. 18). Avec beaucoup d'épithètes, le texte nous représente cette région, soit qu'il parle expressément d'un point spécial, à savoir la montagne même  (l. 3) d'où la pierre a été extraite et sur laquelle on a élevé la stèle, soit qu'il décrive d'une façon plus générale tout le pays (l. 4). La montagne est «auguste et primordiale»  (l. 4), c'est elle qui se trouve à la tête  (l. 4) des chaînes désertiques où règne *Min* et que le texte appelle  (l. 4). Les expressions qui suivent semblent se rapporter spécialement à la montagne , mais, à la faveur d'une amphibologie grammaticale ( et  étant tous deux masculins), les épithètes et les pronoms s'appliquent aussi bien à cette montagne précise qu'à toute la contrée : le texte ne paraît pas exiger une distinction d'ailleurs superflue. Mais cette expression de  mérite de retenir notre attention.

Comment la traduire, tout d'abord? Une première manière de voir consisterait à traduire : — « le pays »  « de l'horizon »  « d'Horus »; mais le dernier signe n'est pas le faucon  : c'est bien, comme on peut s'en assurer par la photographie (COUYAT-MONTET, *op. cit.*, pl. XXXVII), la buse , tout à fait différente du faucon  qui se trouve par exemple huit signes plus loin. — On pourrait encore comprendre : « le pays de l'horizon », mot à mot « horizontal » et voir dans  un adjectif en *-i* dérivé de , en s'appuyant sur l'adjectif   (l. 18) « Coptite ». Mais cette interprétation se heurte à plusieurs faits. Dans  , c'est « et non  qui est la désinence de l'adjectif, car si  se lisait *ti* et si « était son complément phonétique, on n'aurait pas intercalé entre les deux le déterminatif  fait partie du substantif même qui désigne « Coptos » et d'où l'adjectif est tiré par adjonction de la désinence »⁽¹⁾. Indépendamment de cela, peut-on voir dans  

Ces deux recherches, dont la seconde sert de contre-épreuve à la première,

⁽¹⁾ Cf. sur ce point, *supra*, p. 123, note 5.

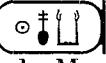
nous prouvent que si  était un adjectif qualifiant , on aurait écrit  et que,  devant se lire *tiu*,  ne peut être que l'adjectif dérivé de , mais au masculin pluriel⁽¹⁾. Comme il n'y a pas, dans le contexte, de substantif masculin pluriel auquel cet adjectif puisse se rapporter, force est d'y voir un adjectif substantivé. Il faut donc traduire  par : «le pays des habitants de l'horizon, mot à mot : des Horizontaux». Cette expression curieuse désigne, avons-nous vu, toute la contrée dont la Vallée de *Rohanou* et le mont appelé  ne sont qu'une partie. Le texte parle de ce «Pays des Horizontaux» en termes pittoresques : c'est le «palais du dieu» , c'est-à-dire le palais de *Min*, sa résidence préférée (l. 4); il est    «doué de la vie d'Horus» (*ibid.*) : ceci nous reporte, — par le souvenir des générations et des générations, souvenir qui était encore bien vivant à la XI^e dynastie, — aux temps très archaïques de la conquête horienne. Les tribus sémitiques venues d'Arabie par la Somalie et l'Érythrée avaient envahi peu à peu l'Égypte en remontant au nord dans le désert situé entre le Nil et la mer Rouge; le Faucon Horus les guidait et les protégeait; c'est lors du passage de ces clans du Faucon, c'est au contact d'Horus le conquérant, que toute cette région s'était pénétrée d'une «vie» nouvelle, dont elle était restée «imbue, imprégnée» pendant de longs siècles :    . De là son nom de «nid divin» ou mieux «divinisé»   (l. 4-5) : c'est le lieu où les dieux, Horus et *Min*, ont longtemps vécu et prospéré et où, depuis le départ d'Horus et sa conquête de la vallée du Nil, *Min* continue à vivre et à prospérer. A la date où est rédigée l'inscription, il y est toujours «florissant» :   (l. 5). C'est son séjour de prédilection, «sa place sacrée de divertissement»        (l. 5-6).

Voilà une intéressante et poétique description de ce «Pays des Horizontaux» : elle mérite d'autant plus d'attention que la mention de ce pays est loin d'être fréquente dans les textes. Si nous consultons nos souvenirs, nous

⁽¹⁾ Il faut d'ailleurs remarquer qu'au lieu de , on peut écrire aussi  + déterminatif + pluriel, exemple :    (l. 13). Mais cette

orthographe n'a pas été employée ici, sans doute parce que le mot , étant figuratif, n'a pas de déterminatif.

nous rappelons un seul autre texte qui permette un rapprochement avec le  du Ouâdî Hammâmât : c'est un texte d'Ancien Empire, provenant du tombeau de  à Assouan. Mais ceci réclame une discussion spéciale, car une faute de lecture dans ce texte a donné lieu à un contre-sens qui malheureusement s'est trop répandu dans le monde égyptologique et dont il serait sans doute utile de débarrasser la science.

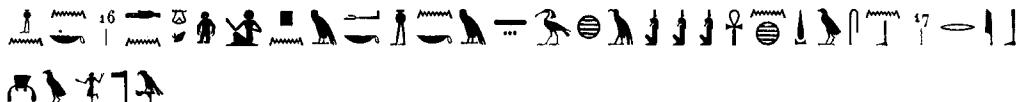
Il s'agit de la lettre adressée par le roi Pépi II  à l'explorateur Herkhouf à propos du nain . Sous le règne de Merenrâ, Herkhouf avait déjà, soit seul, soit en compagnie de son père, accompli d'audacieux et lointains voyages d'exploration dans la région du Haut Nil. Sous Pépi II, il s'était une fois de plus aventuré dans l'inconnu du Soudan égyptien, et avant de rentrer dans sa patrie, il avait annoncé par lettre au roi qu'il revenait d'expédition et qu'entre autres produits exotiques il aurait l'honneur de lui offrir un nain; ce serait, de mémoire d'homme, le second qu'on verrait à la cour du Pharaon : seul le roi  en avait eu un. Pépi II, enthousiasmé et piqué dans sa curiosité, répondit aussitôt à Herkhouf, avant même que celui-ci fût rentré en Égypte : non seulement il accusait réception de sa lettre, mais encore il le remerciait chaleureusement, lui promettait force récompenses, lui recommandait de prendre toutes sortes de précautions à l'égard du nain et ne cachait pas son impatience à voir Herkhouf de retour avec le . On comprend que Herkhouf ait tenu à faire figurer sur la paroi de son tombeau une copie de la missive royale, si flatteuse pour lui. A deux reprises, il y est question du pays lointain dont le nain est originaire. Une première fois, résumant la teneur de la lettre de Herkhouf, le roi dit ⁽¹⁾ :



Tu as dit en cette tienne missive que tu amenais de la Terre des Horizontaux un Deng dansant le dieu, semblable au Deng que le scelleur de dieu Ba-our-zedet amena de Pount au temps d'Asesi.

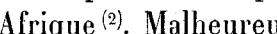
⁽¹⁾ Inscription à l'extrême droite de l'entrée, l. 6-8.

Plus loin, le roi donne des instructions au voyageur, qui devra se rendre au palais le plus vite possible⁽¹⁾ :



Tu amèneras avec toi ce Deng que tu as amené de la Terre des Horizontaux, vivant, sain et sauf, pour les danses du dieu!

Comme on s'en rend facilement compte, ce pays appelé à deux reprises  ne peut être interprété que comme étant le « Pays des Horizontaux », c'est-à-dire des habitants de l'horizon . Mais le texte, connu depuis 25 ans déjà, ne l'a pas été dès le début d'une façon très correcte, d'où certaines erreurs de traduction qu'il importe de signaler. Voici l'historique de la question, réduit à l'essentiel; d'abord nous suivrons les tâtonnements des éditions successives pour obtenir un texte sûr, puis nous examinerons les traductions de ce passage données par certains savants et les commentaires qu'ils y ont ajoutés.

Le texte qui nous intéresse a été édité à quatre reprises; nous entendons naturellement par «éditer» non pas reproduire telle quelle une édition antérieure, mais republier un texte en prenant pour base une révision soit de l'original même, soit d'une pièce documentaire telle qu'un estampage ou une photographie. Ce fut E. Schiaparelli qui en 1892 révéla au monde savant le tombeau de Herkhouf, alors récemment découvert, et qui, en publiant les textes et en essayant de les traduire, sut montrer leur importance au point de vue de la géographie ancienne du nord-est de l'Afrique⁽²⁾. Malheureusement, pour la locution qui nous intéresse, son texte donnait , avec un  là où nous lisons actuellement ; et cela dans les deux passages où se rencontre l'expression⁽³⁾.

⁽¹⁾ Inscription à l'extrême droite de l'entrée, l. 15-17.

⁽²⁾ ERNESTO SCHIAPARELLI, *Una tomba egiziana inedita della VI^a dinastia, con iscrizioni storiche e geografiche (Memorie della Reale Accademia dei Lincei, anno CCCLXXXIX)*, Roma, 1892.

⁽³⁾ Pour le premier passage : SCHIAPARELLI, *op. cit.*, p. 38 (= p. 20 du tirage à part); pour le second : *ibid.*, p. 39 (= p. 21 du tirage à part). Cf. *ibid.*, p. 48 (= p. 30 du tirage à part), où l'expression est citée sous la même forme.

Dans la seconde étude que A. Erman consacra aux inscriptions de Herkhouf dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache* (en 1893)⁽¹⁾, ce savant rééditiona la lettre de Pépi II d'après des photographies et une copie de Bouriant. Or la lecture avec  était abandonnée : Erman avait dû se rendre compte qu'elle était impossible et lisait, dans les deux passages⁽²⁾,  —          <img alt="Egyptian hieroglyph of a falcon" data-bbox="11705 225

arrondie par derrière, se relie presque directement à la ligne du dos; 4° le dos ne finit pas comme dans  en se courbant vers l'intérieur, mais il se prolonge sans changer de direction jusqu'à la fin. Conclusion : nous ne pouvons avoir affaire à . Quel oiseau est-ce donc? La photographie ne permet guère que des conjectures à ce sujet. En procédant par élimination, voici comment on peut raisonner : 1° c'est un oiseau à longue queue allant jusqu'à terre, donc , , , ,  ou ; 2° la ligne dorsale est légèrement concave : ce n'est donc pas ; 3° la nuque n'est presque pas rentrante : il ne faut donc pas penser à , ni même peut-être à  ou à ; 4° le dos se prolonge dans la même direction : ce n'est donc pas . Toutes ces remarques seraient d'ailleurs confirmées par l'examen de ces signes dans d'autres passages de l'inscription. Il reste donc à choisir entre ,  et peut-être  et . Ici peuvent intervenir des notions grammaticales. On voit difficilement ce que viendrait faire le faucon  dans —•    comme le lisait Erman (*Zeitschrift*, t. XXXI, 1893, p. 66, 69, 71); peut-être pourrait-on penser qu'il jouerait ici le rôle de déterminatif des noms de divinités, les •  étant les «Lumineux» ou «Mânes» de l'autre monde : mais, dans ce rôle, c'est  et non  qui est employé sous l'Ancien Empire; le mot, d'autre part, aurait deux déterminatifs, ce qui semble peu régulier.  éliminé, le choix nous reste entre ,  et . Or si  était malencontreux dans ce mot,  le serait encore plus, à moins d'y voir une métathèse apparente, • étant pour  et ces deux derniers signes étant les compléments phonétiques de ; cependant cette orthographe, quoique théoriquement justifiée, ne semble pas être usitée sous l'Ancien Empire : quand le complément phonétique est écrit, il l'est devant et non après . Restent et : or n'aurait que faire ici, ce signe n'étant jamais déterminatif et se lisant . Tout compte fait, est le signe qui irait le mieux ici, comme phonétique *tiu*, le mot entier étant le pluriel d'un adjectif dérivé de • «horizon». Ainsi, dès 1894, on pouvait lire le mot qui nous occupe • .

Enfin en 1903 paraissaient les *Urkunden des Alten Reichs* de Kurt Sethe, où toutes les inscriptions du tombeau de Herkhouf étaient rééditées sous une forme plus correcte⁽¹⁾. Les bases de cette nouvelle collation étaient : une

⁽¹⁾ K. SETHE, *Urkunden*, I, p. 120-131.

comparaison d'Erman avec l'original même, et une dernière confrontation avec un estampage, due à Sethe⁽¹⁾. Or, dans les deux passages étudiés, cette nouvelle édition donne  : dans le premier, l'éditeur a soin de mettre en note⁽²⁾ que le signe  est «deutlich *tw*, nicht ȝ»; dans le second⁽³⁾, il ajoute un «*so*» au-dessous du même signe.

Comme on le voit, au cours des quatre éditions successives consacrées à la lettre du roi Pépi II à Herkhouf en 1892, 1893, 1894 et 1903, dès 1894 on pouvait deviner le texte correct et après 1903 le doute n'était plus possible pour la question de lecture. Malheureusement, si le texte s'améliorait rapidement, il n'en était pas de même des traductions, qui trop longtemps demeurèrent fausses.

On comprend qu'au début, à une époque où tout le monde lisait  =  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  •  ou même  • ou même • <

en rendait les individus recommandables à titres divers. » — La même année, A. Erman traduisait de même : « aus dem Geisterlande »⁽¹⁾. — En janvier 1893, à son cours du Collège de France⁽²⁾, G. Maspero traduisait « Terre des Mânes » ou « Terre des Morts », ce qui était pour lui le thème d'un commentaire très intéressant⁽³⁾ : on nous permettra de le reproduire ici en entier, car il a sans aucun doute puissamment contribué à la diffusion, dans le monde savant, de cette notion de « Terre des Mânes ». « Le *Danga* provient de pays lointains et à demi fabuleux. Celui d'Assi avait été ramené du Pouanit, c'est-à-dire des régions qui bordent la mer Rouge au sud de l'Égypte; celui d'Hirkhouf avait été trouvé dans le pays d'Amami, c'est-à-dire dans la région du désert nubien située sur la rive gauche du Nil, au nord de la seconde cataracte, s'étendant jusque vers la Grande Oasis Thébaine. Mais ce dernier n'était là que par hasard, et le commerce, les chances de la guerre ou de la chasse, l'y avaient conduit de la *Terre des Mânes*,  —  —  —  —  —  —  —  —  — <img alt="Egyptian cartouche symbol

n'était peut-être pas lui-même un être surnaturel; mais il venait d'un pays où les êtres surnaturels, Mânes         , ou Doubles  , abondaient, et cela lui donnait des allures particulières et une valeur considérable. »

Vers la même époque, Lefébure, dans un article sur le *Fou de cour en Égypte*⁽¹⁾, parlait à diverses reprises du nain rapporté d'Afrique centrale pour égayer par ses bouffonneries les loisirs du pharaon. Sa traduction ne différait pas des précédentes : « région des Bienheureux⁽²⁾, pays des Bienheureux⁽³⁾, région des Mânes »⁽⁴⁾. Voici quelques-unes des réflexions géographiques et mythologiques que lui inspirait la lecture du récit de l'explorateur : « Herkhuf... ramena de ses expéditions des richesses considérables, ainsi qu'un Tenka de la région des Bienheureux. C'est le Haut-Nil qui est ainsi qualifié, soit à cause de son éloignement de l'Égypte d'où émigraient les âmes, soit à cause du teint noir de ses habitants, car l'ombre des morts égyptiens était censée noire, croyance inverse de celle des Nègres, qui regardent aujourd'hui les blancs comme des fantômes⁽⁵⁾. »

La même année 1893 voyait la réédition d'A. Erman, qui lisait       et traduisait comme auparavant « aus dem Geisterlande »⁽⁶⁾. Cela l'amenait à rappeler un texte de très basse époque (Tibère) où Osiris était appelé         « der Gott von Ägypten, der Herrscher bis zu den beiden (?) Gauen des *Geisterlandes* ». Le rapprochement tombe de lui-même maintenant que nous lisons  et non plus  ou  dans le texte de Herkhouf. Mais il était assez séduisant à l'époque pour conduire R. Pietschmann à fondre les deux données : celle de Herkhouf sous la VI^e dynastie (être bizarre ramené du Pays des Mânes) et celle du temps de Tibère (Osiris maître du Pays des Mânes); en conséquence, il rappelait une légende d'après laquelle Osiris aurait ramené avec lui, de pays lointains, des satyres⁽⁷⁾. Le rapprochement d'Erman et celui de Pietschmann furent d'ailleurs détruits en 1895 par A. Wiedemann, qui fit remarquer entre autres que l'expression                                              <img alt="Egyptian hier

dans le texte d'époque romaine désignait purement et simplement l'autre monde⁽¹⁾.

Après la publication du *Catalogue* de J. de Morgan, les choses en restèrent là et l'on traduisit comme par le passé l'expression qui nous intéresse, — sans doute parce que la photographie du *Catalogue* ne fut pas consultée; la notion de «Terre des Mânes» se répandit de plus en plus dans le monde égyptologique. A. Wiedemann, dans l'article cité plus haut (1895)⁽²⁾, traduisait toujours «Geisterland». La même année paraissait le tome I de l'*Histoire ancienne des Peuples de l'Orient classique*, où G. Maspero développait incidemment les mêmes idées qu'auparavant: «(Les Égyptiens) contaient qu'à force de remonter le courant, les matelots finissaient par atteindre une contrée indécise, placée comme une sorte de marche entre ce monde et l'autre, une *Terre des Mânes*, dont les habitants n'étaient déjà plus que des nains, des monstres et des esprits⁽³⁾». «Tout ce qui se trouvait derrière Pouanit était réputé région fabuleuse, une sorte de marche intermédiaire entre le monde des hommes et celui des dieux, *Île de Double, Terre des Mânes*, où les vivants coudoyaient les âmes des morts⁽⁴⁾.» Toujours en 1895, M. Chassinat, à propos d'une «*insula necrón*» mentionnée par Pline, parlait d'«une partie de la côte de la mer Rouge, le 𠁻𠁻, la *Terre Divine*, qui avait reçu le nom de *Terre des Mânes* ou des *Bienheureux*, — 𠁻𠁻 𠁻𠁻⁽⁵⁾» et renvoyait, pour cette dénomination, au texte de Herkhouf.

Toutes ces traductions: «Terre des Mânes», «Terre des Bienheureux», «Terre des Morts», «Terre des Esprits», «Geisterland», «Terra degli Spiriti beati», étaient-elles justifiées? Il ne le semble pas, même en s'en tenant au texte fautif dont on disposait tout d'abord. En effet, partout où ce texte était cité, soit sous la forme — 𠁻𠁻 𠁻𠁻, soit sous la forme — 𠁻𠁻 𠁻𠁻⁽⁶⁾,

⁽¹⁾ A. WIEDEMANN, *Varia*, n° 2, *Recueil*, t. XVII, p. 1-4.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 3 et 4.

⁽³⁾ G. MASPERO, *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient classique*, t. I, p. 19; à la note 5, Maspero rappelle que «la *Terre des Esprits* est mentionnée dès la VI^e dynastie dans le récit des voyages d'Hirkhouf».

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 397.

⁽⁵⁾ CHASSINAT, *Cà et là*, n° III, *Recueil de tra-*

vaux, t. XVII, p. 53.

⁽⁶⁾ Remarquons en passant que la présence de 𠁻 dans ce mot devait elle-même paraître suspecte; quelle peut être, en effet, la fonction de ce signe? Sans doute y voyait-on un déterminatif de noms divins: mais, comme nous l'avons vu plus haut, 𠁻 faisait alors double emploi avec 𠁻 dans lequel on voyait également un déterminatif divin, et de plus on attendait 𠁻 et non 𠁻.

le triple déterminatif était lu invariablement **𓁃**. Or ce signe devait par lui-même inspirer des doutes sur la traduction « Mânes » et sur les commentaires géographiques ou mythologiques, parfois si aventureux, auxquels elle avait donné lieu. A tout prendre, il est probable que l'on y voyait une simple variante de **𓁃**. Or, à y bien réfléchir, une confusion de **𓁃** et de **𓁃** était difficile à admettre : **𓁃** représente un personnage portant la barbe et assis à la manière orientale, **𓁃** s'en distingue par un accessoire caractéristique : la plume d'autruche piquée dans la coiffure. De là deux remarques.

1° Le signe **𓁃** est connu comme déterminatif général des noms de divinités ou de morts vénérables, mais pas avant le Moyen Empire : sous l'Ancien Empire, et en particulier dans des textes comme celui de Herkhouf, c'est plutôt **𓁃** qui joue communément ce rôle ; pour des raisons qu'il y aura lieu de préciser, **𓁃** n'est guère employé comme déterminatif que derrière le nom d'Osiris et parfois derrière le mot signifiant dieu en général. Voici d'ailleurs, à ce sujet, le résultat du dépouillement des textes de Herkhouf⁽¹⁾ et aussi des inscriptions de **𓁃** qui sont de la même époque et proviennent aussi de Contrasyène⁽²⁾. Le déterminatif **𓁃** se rencontre après **𓁃** « maître, roi » (Herkhouf B 1, 2, 3, 4, C 1, D 10, 11, 15 ; Pepi-Nekht D 4, 5, 6, 7, 8, 10, 10), après **𓁃** (Herkhouf D 5), après **𓁃** « Horus » (Herkhouf B 3 ; Pepi-Nekht A 3, D 16), après **𓁃** « souverain » (Herkhouf B 14) ; exceptionnellement après **𓁃** « dieu » (Herkhouf D 7, 17). On ne trouve **𓁃** employé comme déterminatif que pour **𓁃** « Osiris » (Herkhouf A 2, 2) et pour **𓁃** « dieu » (Herkhouf A 1, 1, 2, 6, 7 ; Pepi-Nekht A 4, C 2, D 2)⁽³⁾. Les noms de divinités autres que Horus et Osiris n'ont point de déterminatif. Ainsi, **𓁃** considéré dans **𓁃** comme un équivalent de **𓁃** constituerait ou un anachronisme ou une anomalie.

2° Mais, d'autre part, **𓁃** est un signe très particulier, dont l'emploi n'a rien à voir avec celui de **𓁃** : Wiedemann le signalait lui-même dans le travail cité

⁽¹⁾ Pour sérier les différentes inscriptions de Herkhouf, il est fait usage ici des mêmes lettres que dans l'édition des *Urkunden*, I, p. 120-131.

⁽²⁾ Mêmes lettres que dans *Urkunden*, I, p. 131-135.

⁽³⁾ Il en est de même dans l'inscription, presque contemporaine, de **𓁃**, où **𓁃** détermine les mots **𓁃**, **𓁃**, **𓁃** et **𓁃**, tandis que l'usage de **𓁃** est restreint à **𓁃**.

plus haut⁽¹⁾ : « Das Determinativ  welches hier hinter  steht, determinirt in der Una-Inschrift den Namen der Neger ». En effet, dans l'inscription de  on rencontre  (ou ses variantes avec bandeau à nœud autour de la tête)⁽²⁾ comme déterminatif des noms des peuples barbares soit asiatiques, soit africains; comme noms d'Asiatiques⁽³⁾, il faut citer  (l. 13); par extension,  est ajouté, à titre de déterminatif, à tout nom qui s'applique à ces Asiatiques :  (25),  (26)⁽⁴⁾,  (27),  (29),  (29),  (32); de même pour les peuplades africaines :  (15, 15, 15, 16, 16, 18),  (16), ou pour les noms qui s'appliquent occasionnellement à des Africains :  (46)⁽⁵⁾. Mais il y a mieux, et  se rencontre dans les textes de Herkhouf eux-mêmes et dans ceux de Pepi-Nekht, après des noms de peuplades barbares, spécialement africaines :  (Herkhouf B 12, 12, 13),  (Pepi-Nekht D 11). Wiedemann avait donc raison de trouver trop vague la traduction courante « Terre des Mânes », et de voir dans  une contrée réelle et non un pays imaginaire; c'est un terme non pas de cosmographie mythologique, mais de géographie terrestre : « ein irdischer, geographisch fassbarer Begriff »⁽⁶⁾.

Après 1903, date de publication des *Urkunden* de l'Ancien Empire, la notion de « Terre des Mânes », malgré les corrections qu'apportait cette nouvelle édition, n'a fait que se répandre de plus en plus; elle est devenue une idée courante, admise par tous; il serait donc temps de la déraciner. La dernière édition⁽⁷⁾ des *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, de G. Maspero, porte toujours, à propos de l'« Île du Double » décrite dans le *Conte du Naufragé* : « Elle n'était même que le reste d'une terre plus grande, une *Terre des Doubles*⁽⁸⁾ que

⁽¹⁾ *Recueil de travaux*, t. XVII, p. 4, note 1.

⁽²⁾ Ne pas confondre ces signes 1° avec l'homme  à la tête munie d'une sorte de mèche flottante qui détermine souvent le mot  (l. 22, 23, 24, 24, 25, 25); 2° avec l'homme à bandeau noué mais sans plume  qui détermine parfois le même mot  (l. 16, 26), à côté des déterminatifs  (homme portant deux casse-tête ) (l. 14) et  (l. 31).

⁽³⁾ Il s'agit des .

Bulletin, t. XVII.

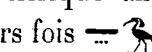
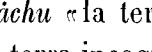
⁽⁴⁾ Par contre, ce même mot  reçoit le déterminatif  quand il s'agit de troupes égyptiennes :  (l. 18),  (l. 22, 28, 30).

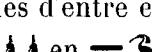
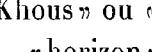
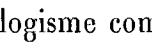
⁽⁵⁾ Par contre, quand  s'applique à des Égyptiens, il a comme déterminatif  :  (l. 17).

⁽⁶⁾ *Recueil*, t. XVII, p. 3.

⁽⁷⁾ Sans date.

⁽⁸⁾ *Sic.*

les Égyptiens de l'empire memphite plaçaient au voisinage de Pouanît et de la région des Aromates »⁽¹⁾. En 1907, dans ses *Prolegomènes à l'étude de la Religion égyptienne*, Amélineau parle fréquemment de la « Terre des Mânes »⁽²⁾ ou « Terre des Khous »⁽³⁾ ou « Terre des Ancêtres »⁽⁴⁾, faisant allusion au pays d'origine du « Danga » de Herkhouf. En 1913, J. Baillet, dans sa thèse sur la morale égyptienne, rappelle que Herkhouf « pour avoir offert à Pépi II un nain *danga* de la Terre des Mânes, reçut des félicitations officielles »⁽⁵⁾. Enfin, dans un livre tout récent (1916) sur la géographie de l'Afrique ancienne d'après les documents égyptiens, E. Schiaparelli cite plusieurs fois  (sic)⁽⁶⁾ et en parle en ces termes : «  *To-achu* « la terra dei beati », eufemismo che, nella iscrizione de *Hirchuf*, indica la terra incognita di là degli estremi limiti dell'*Amam* allora conosciuti, e che corrisponde approssimativamente alla zona equatoriale »⁽⁸⁾.

Toutes ces traductions se heurtent aux mêmes objections que celles qui les avaient précédées ; de plus — si tant est que certaines d'entre elles n'ignorent pas la correction de  ou  en  — elles sont incompatibles avec cette désinence  :  n'a absolument rien de commun avec le mot que l'on traduit par « Khous » ou « Mânes » ; c'est le pluriel substantivé d'un adjectif dérivé de  « horizon ». Il faut donc bien comprendre, dans le texte de la lettre de Pépi II à Herkhouf : « Pays des habitants de l'horizon », ou, si l'on accepte ce néologisme commode : « Pays des Horizontaux »⁽⁹⁾.

Ce nom de peuple, écrit  dans Herkhouf et  dans l'inscription du Ouâdî Hammâmât, est donc le pluriel de l'adjectif si fréquemment

⁽¹⁾ *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, Introduction, p. LXXXI ; en note, référence est faite au texte de Herkhouf.

⁽²⁾ *Prolegomènes à l'étude de la Religion égyptienne*, t. I (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, section des Sciences religieuses, vol. 21, 1^{er} fascicule), p. 104.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 113, 114 et *passim*.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 123, avec l'orthographe  (sic), qui assimile complètement le mot de Herkhouf au mot qui signifie « Mânes ».

⁽⁵⁾ J. BAILLET, *Le régime pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Égypte*, p. 206.

⁽⁶⁾ E. SCHIAPARELLI, *La geografia dell'Africa orientale secondo le indicazioni dei monumenti egiziani*, p. 296 et 297 (n° 358).

⁽⁷⁾ Sic.

⁽⁸⁾ E. SCHIAPARELLI, *op. cit.*, p. 285 (n° 304).

⁽⁹⁾ Erman, dans son *Agyptisches Glossar* (1904), p. 5, lit correctement *ȝhyw* et rend ce mot par : « fabelhaftes Volk ? ».

ajouté, dans les textes religieux, au nom d'Horus :    , et variantes. Les Pyramides, elles aussi, parlent d'« Horizontaux ». Le mot est parfois employé comme adjectif; exemple⁽¹⁾ :



Ah! ces dieux horizontaux qui sont aux confins du ciel!... Prenez donc le bras de ce N!

Voici encore un exemple de cet adjectif⁽²⁾ :



Tu t'es emparé de son odeur : tu es parfumé comme Râ lorsqu'il paraît à l'horizon et que les dieux horizontaux lui témoignent leur bienveillance.

On rencontre également ce mot en fonction de substantif⁽³⁾ :



Les Horizontaux arrivent à lui (à N.), prosternés sur leurs visages.

Jusqu'ici, nous avons traduit « Horizontaux » ou « habitants de l'horizon ». Mais l'horizon, tel du moins que nous le concevons, peut-il être *habité*? N'y aurait-il pas lieu de reviser les notions actuellement répandues sur ce que les Égyptiens appelaient  ou  ? Ce mot désigne-t-il bien, comme on semble l'admettre généralement, cette ligne abstraite qui sépare le ciel et la terre et que nous appelons « horizon »? Il est permis dès maintenant d'en douter; et il va s'agir d'étudier directement cette question.

⁽¹⁾ Pépi 161.

(*Livre des Morts*, chap. cxli, d'après *Nou*),

   (Rituel d'Amon, XVII, 3-4).

⁽²⁾ P 356-357 = N 1071. Les exemples de ce mot au pluriel sont assez rares. On peut citer encore, comme exemples du mot en fonction d'adjectif :    (*Urkunden*, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat),    (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat),    (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat),    (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat),    (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat),    (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat),    (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat),    (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat),    (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat),    (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat),    (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l'orthographe, identique à celle de la stèle du Hammâmat), (Urkunden, IV, 142, 13 = L., D., III, 59a, l. 2-3 de l'inscription; remarquer l

II. — L'AKHIT DANS LA GÉOGRAPHIE ET LA COSMOGRAPHIE ÉGYPTIENNES.

La traduction courante du mot , dont  est une variante de date plus récente, est « horizon ».

Au début de la science, le sens accrédité était : « Montagne Solaire » ; Champollion, en effet, voyait dans ☈ (seule orthographe alors connue pour ce mot) « un groupe composé du signe Montagne et du disque du soleil »⁽²⁾, c'est-à-dire ☈ surmonté de ☽; aussi lisait-il ce signe en analysant ses deux éléments : il y voyait donc un mot composé qu'il transcrivait τῷογῆ, πτῷογῆ « la Montagne du Soleil », « la Montagne Solaire »⁽³⁾. Puis on apprit à connaître la vraie lecture de ce signe, grâce à des variantes telles que ☈ ☈ ☈. Dans son *Dictionnaire hiéroglyphique*, Brugsch, tout en rectifiant en conséquence la lecture du mot, ne fit que confirmer le sens admis depuis Champollion ; il traduisait en effet : « Bezeichnung des Punktes am Himmel, an welchem die Sonne auf- und an welchem sie untergeht nach vollgebrachtem Tageslaufe. Gewöhnlich wird dieser Ausdruck nach Champollion « Montagne Solaire » übersetzt⁽⁴⁾. » Mais plus tard Brugsch songea à tirer ☈ ☈ ☈ de la racine ☈ ☈ « briller », et cette étymologie le conduisit à une nouvelle traduction : « ☈ ☈ bezeichnet ganz allgemein die von der Sonne erleuchtete Lichtsphäre der Oberwelt »⁽⁵⁾. Ce que Brugsch entend exactement par cette « sphère lumineuse du monde d'en haut », il ne nous le dit pas ; mais il est intéressant de relever chez lui cette tentative d'élargissement du sens à donner à ☈ ☈. Dans la suite, ce fut la traduction « horizon » qui finit par s'accréditer de plus en plus : c'est elle qui actuellement encore sert couramment à rendre le mot ☈ ☈ ; elle n'est en somme qu'une extension du sens proposé au début par

⁽¹⁾ La lecture n'est pas connue d'une façon sûre: on ne sait s'il faut donner ici à  sa valeur pleine    ou sa valeur abrégée    , ni si la dernière radicale  fait réellement partie du mot.

⁽²⁾ CHAMPOILLION, *Dictionnaire égyptien*, Paris, 1841, p. 10, n° 7.

⁽³⁾ CHAMPOILLION, *Grammaire égyptienne*, Pa-

ris, 1836, p. 311 et *passim*; *Dictionnaire égyptien*, p. 19.

⁽⁴⁾ BRUGSCH, *Hier. — Demot. Wörterbuch*, I, 1867, p. 112-113.

⁽⁵⁾ BRUGSCH, *Supplément*, p. 131. De même dans son *Dictionnaire géographique* (1879), p. 563 et *passim*, le mot  est traduit par « sphère lumineuse ».

Champollion : « Montagne Solaire », puisqu'elle désigne d'une façon générale la ligne circulaire où s'arrête notre vue et où la terre semble toucher le ciel : de cette ligne circulaire, la traduction de Champollion ne désignait que la partie orientale et la partie occidentale; le sens nouveau « horizon » fut sans doute adopté à cause d'expressions comme  « horizon septentrional », d'où l'on pouvait conclure que le mot  s'appliquait à n'importe quel point cardinal et non pas seulement à l'est et à l'ouest. Après Brugsch, tous les dictionnaires égyptiens prirent l'habitude de traduire par « horizon » le mot qui nous occupe⁽¹⁾.

Cependant, à côté de cette traduction généralement admise, certains savants en proposaient d'autres, soit incidemment et sans y attacher beaucoup d'importance, soit en y insistant et en donnant des commentaires. Dans son *Vocabolario geroglifico*, S. Levi rendait habituellement le mot  par « orizzonte », mais souvent aussi par « firmamento »⁽²⁾ ou « cielo »⁽³⁾, sans d'ailleurs donner des preuves à l'appui de cette traduction. — K. Sethe, parlant du temple solaire  élevé par le roi  traduisait son nom par « Lichtkreis »⁽⁴⁾; l'idée de « Licht » lui était sans doute suggérée par l'étymologie  que Brugsch en son temps avait déjà lancée; quant à l'idée de « Kreis », elle était évidemment due à l'influence du déterminatif . — Dans son vocabulaire, A. Erman proposait aussi « Lichtreich » à côté de « Horizont »⁽⁵⁾. Enfin, à deux reprises, Maspero eut l'occasion d'étudier le sens de notre mot. En 1899, rendant compte de l'ouvrage de Griffith (*Hieroglyphs*), il parlait ainsi du signe  : « L'ovale aplati  représente un terrain vu de haut et arrondi aux deux extrémités, soit, avec la valeur *ait* , une île. Avec la lecture *khout* , nous admettons le sens horizon, qui, tel qu'on le comprend chez nous, ne répond pas à l'idée égyptienne. Si l'on étudie les figures du *Livre de l'Hadès*, on s'aperçoit que l'ovale est la forme prêtée par les Égyptiens à chacune des deux régions en lesquelles le monde se divisait, la région

⁽¹⁾ Par exemple S. Levi, *Vocabolario geroglifico*, VI (1888), p. 172 : « L'orizzonte; il punto del cielo nel quale il sole sorge, ed il punto dove il sole tramonta ». De même *ibidem*, VIII (1894), p. 288; PIERRET, *Vocabul. hiérogly.*, 1875, p. 414 : « horizon »; A. ERMAN, *Agyptisches Glossar* (1904), p. 5 : « Horizont ».

⁽²⁾ *Vocabolario geroglifico*, VI, p. 172.

⁽³⁾ *Ibid.*, VII (1889), p. 277.

⁽⁴⁾ KURT SETHE, *Aegypt. Zeits.*, t. XXVII (1889), *Die Heiligtümer des Re' im alten Reich*, p. 111; S. Levi (*Vocab. ger.*, VIII, p. 288) reprend cette traduction : « cerchio di luce ».

⁽⁵⁾ A. ERMAN, *Agyptisches Glossar*, p. 5.

du jour et la région de la nuit. Elles se terminaient à chaque extrémité par une sorte de cirque rocheux, aux pentes recouvertes de sable; au fond, un défilé étroit conduit la barque solaire à la région voisine, ou bien une tête de déesse sort avec deux bras étendus suivant le contour du cirque. Sans insister sur ce sujet qui demandera une étude plus longue, j'ajouterais que le nom d'Harmakhis désigne non pas, comme nous le traduisons d'ordinaire, l'Horus dans les deux horizons, mais Horus dans les deux régions du monde, dans le domaine du jour et dans le domaine de la nuit⁽¹⁾. Plus tard, dans son édition de Sinouhit, Maspero revenait encore sur cette interprétation : « Ce mot, qu'on traduit d'ordinaire par horizon, désigne à proprement parler la partie du monde qui est délimitée par la course du soleil, l'ovale — bordé de hautes montagnes que le soleil éclaire pendant le jour : le signe ☐, qui sert à l'écrire, représente les deux cirques montagneux où le soleil paraît le matin au sortir de la nuit et où il disparaît le soir pour rentrer dans les ténèbres »⁽²⁾.

Ainsi nous nous trouvons en présence de deux théories sur la nature de la ☐. La théorie courante l'identifie avec notre « horizon »; une autre théorie, présentée sous des formes assez diverses par certains savants, voudrait y voir une région étendue, soit la « sphère lumineuse » du monde d'en haut, soit le « cercle » ou « le royaume de la lumière », soit une des deux régions du monde, la région diurne et la région nocturne. Mais c'est évidemment la théorie courante et la traduction communément employée qu'il faut avant tout examiner, car si c'est là que gît l'erreur, il importe, du fait même de son extension, de la reconnaître et de la combattre.

Aussi bien, avant même d'étudier les textes, il est difficile d'admettre que les Égyptiens aient possédé, dès l'origine, la notion d'un « horizon » pris dans son acception actuelle, et que le mot ☐ ait servi à la désigner. Et cela pour des raisons psychologiques. Réfléchissons un peu à ce que nous appelons de nos jours « horizon ». Par ce mot on entend, d'après les dictionnaires, la ligne abstraite qui, pour un observateur, semble borner⁽³⁾ le champ visuel

⁽¹⁾ *Revue critique*, 1899, II, p. 262-263 = *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. V, p. 121.

⁽²⁾ G. MASPERO, *Les Mémoires de Sinouhit* (Bi-

bliothèque d'Étude, tome I), Caire, 1906, p. 61.

⁽³⁾ Ορίζων (sous-entendu κύκλος) vient en effet de ὅριζω « limiter, borner ».

en séparant le ciel et la terre (ou la mer) au point où le regard est tangent à la surface terrestre. Cette notion n'est-elle pas justement bien «abstraite», bien géométrique, et bien loin de la mentalité d'un peuple primitif? Les premiers Égyptiens pouvaient-ils concevoir cette ligne théorique, limite commune du ciel et de la terre? N'est-ce pas à tort qu'on leur prête une notion aussi peu concrète et aussi moderne? Oui, sans doute, c'est là une idée trop scientifique pour qu'on puisse l'attribuer gratuitement aux anciens Égyptiens. Ce mot de  est attesté très fréquemment dans des textes qui, pour la plupart, remontent à la plus haute antiquité qu'il nous soit donné de connaître : à savoir les Pyramides. Il est impossible d'admettre que dès cette époque très reculée, le peuple de l'Égypte soit arrivé, à force d'abstraction, à se créer le concept d'«horizon», car ce concept serait le seul élément de leur géographie et de leur cosmographie qui ne répondrait pas à quelque chose de concret et de matériel. Que plus tard, après le développement des sciences exactes, des savants égyptiens, géomètres ou mathématiciens, aient pu concevoir l'«horizon» à notre manière à nous, modernes, c'est ce qui est possible et même infiniment probable; mais une théorie qu'il n'est pas possible d'accepter, c'est celle qui fait traduire  par «horizon» sans avertir le lecteur : cette théorie ne tient aucun compte des différences qui doivent exister entre une formule religieuse composée aux temps préhistoriques et un texte daté des Ramessides ou des Ptolémées, elle confond la mentalité d'un peuple primitif avec celle d'un peuple civilisé et a l'air de considérer la civilisation, la langue et les idées égyptiennes, cinq ou six fois millénaires, comme indépendantes des lois d'évolution historique, comme constituant une sorte de bloc compact où tout se tient et où n'importe quel élément est contemporain de n'importe quel autre.

Non, la  n'est pas une ligne abstraite, et l'étude des documents égyptiens ne peut que nous confirmer dans cette opinion. Et tout d'abord, nous avons rencontré, par deux fois, la mention d'une «Terre des soi-disant Horizontaux» :  dans la missive de Pépi II à Herkhouf,  dans l'inscription de Mentou-hotep II à Ouâdî Hammâmât. Si l'on confronte cette expression avec le mot  qui lui équivaut, on en tire l'équation  =  : en d'autres termes, l'«horizon» que désigne le mot  est une vraie «terre», un véritable «pays». C'est une étendue, une région : sans doute elle est moins

rapprochée, moins accessible que d'autres contrées, mais elle n'est pas pour cela moins réelle. Comme tout pays, elle a des habitants. Tout un peuple plus ou moins mythique vit là-bas. Ce sont les  de Herkhouf, les  de Mentou-hotep II; dans les textes religieux aussi, on les rencontre assez souvent : on a vu plus haut trois passages des Pyramides où interviennent soit des  soit des  ou . On a vu plus haut également des  nommés par une inscription de la XVIII^e dynastie. Les livres funéraires postérieurs n'ignorent pas non plus ces êtres lointains. Au chapitre cxli du *Livre des Morts*, il est également question de dieux de ces régions⁽¹⁾ :

 45  -  46  -  47  - 

... aux dieux des *tell*, aux dieux de l'*Akhit*, aux dieux des roselières...

Dans le Rituel du culte journalier d'Amon⁽²⁾, on mentionne ces mêmes dieux, dans une phrase où l'expression « dieux de l'*Akhit* » semble résumer et comprendre à la fois les « dieux occidentaux » et les « dieux orientaux » :

Les dieux occidentaux te font offrande, les dieux orientaux te magnifient : l'Ennéade des dieux de l'*Akhit* te sauve.

A côté du mot  , on trouve dans les textes religieux une autre désignation de ces habitants : c'est la périphrase  « ceux qui sont dans l'*Akhit* ». Cette périphrase, déjà usitée aux époques anciennes, devient particulièrement fréquente dans les textes plus récents, où elle joue le rôle d'un mot composé. Les habitants de l'*Akhit*, des dieux sans doute comme tous ceux dont parlent les Pyramides (cf.  et le déterminatif ), promènent le roi au cours de ses navigations dans l'autre monde, de concert avec les

⁽¹⁾ *Papyrus de Nou*, XV, 45-47 (cité d'après BUDGE, *The Book of the Dead*, p. 319); voir les variantes intéressantes dans NAVILLE, *Todtenbuch*, I, pl. CLIII, 1. 36-37 (*Papyrus Boulak* 21), et

II, p. 365.

⁽²⁾ *Papyrus Berlin* P. 3055 : *Hieratische Papyrus aus den Königlichen Museen zu Berlin*, t. I, pl. XVII, 3-4.

habitants d'une autre contrée mal définie, mais souvent mentionnée, le **Akhit** (1) :



Les habitants de l'*Akhit* le transportent par eau, les habitants du *Qebhou* le font naviguer.

Les Pyramides mentionnent aussi des «nobles» habitant cette région de l'univers (2) :



La protection de N est à la tête de tous les nobles qui sont dans l'*Akhit*.

Le *Livre des Morts* parle aussi à plusieurs reprises d'êtres divins (d'où le déterminatif **J**) qui vivent dans ce lointain pays. Au chapitre LXXI, le mort est heureux de recouvrer parmi eux l'usage de ses organes (3) :



Mes yeux voient au milieu de ces habitants de l'*Akhit*.

Au chapitre cv, le défunt s'attribue la possession d'une amulette donnée à Râ par ces mêmes êtres (4) :



Aussi bien est-ce à moi qu'appartient cette claire amulette d'émeraude au cou de Râ, que (lui) ont donnée les habitants de l'*Akhit*.

(1) *Ounas*, 483. Sur l'original, le signe **W** porte, au lieu du maillet **I**, la rame **I**.

(2) *Ounas*, 515-516 = *Téti*, 327.

(3) *Papyrus de Nebseni*, feuillet XVI, col. 22 (BUDGE, *Book of the Dead*, p. 159); cf. NAVILLE, I, pl. LXXXIII, et II, p. 153.

(4) *Papyrus de Soutimes* (NAVILLE, *op. cit.*, I, pl. CXVII, (*P d*), l. 4-5); cf. variantes dans NAVILLE, II, p. 241. Le texte de *Nou*, VII, l. 4-5 (BUDGE, p. 216-217), plus correct dans l'ensemble, a malheureusement une lacune pour le mot *Akhit*.

Au chapitre CLXVIII A⁽¹⁾, dans un contexte assez obscur, il est fait allusion aux  (sic). Au chapitre LXXIX, ces mêmes divinités rendent hommage au défunt⁽²⁾ :



Je reçois les adorations des habitants de l'*Akhit*, en cette (mienne) qualité de maître de l'humanité.

Le mot  désigne donc bien une région étendue, un pays important et, comme dans toute région et tout pays de la terre, il y a là des êtres vivants. Sans doute les textes des Pyramides et ceux du *Livre des Morts* nous font voir dans ces êtres des dieux, produits de l'imagination et par conséquent irréels : mais ils ne le sont pas au point de devenir, dans la croyance religieuse, des êtres immatériels flottant dans un horizon linéaire et abstrait; ce sont des êtres vivants et agissants, réels et matériels : ce n'est donc pas sur une ligne qu'ils se meuvent, mais bien dans un pays étendu, qui occupe un espace plus ou moins grand. Cette contrée et ses habitants sont plus ou moins proches, plus ou moins saisissables suivant la nature des textes. Dans les vieux textes religieux des Pyramides ou dans ceux du *Livre des Morts*, plus récents en partie, mais toujours destinés à renseigner les fidèles sur l'au-delà, nous sommes en présence d'un pays assez légendaire et lointain ; ses habitants ne sont pas de simples mortels; on n'y rencontre que des divinités ou des défunts divinisés. Mais si l'on passe à des textes profanes, on trouve des contrées beaucoup moins mythiques et des êtres plus tangibles. Dans le rescrit de Pépi II adressé à Herkhouf, sous la VI^e dynastie, c'est un pays bien réel, ce n'est pas du tout une fiction où la légende tient autant de place que la géographie; nous pouvons situer ce pays sur la carte du monde connu par les Égyptiens : il s'étend à l'est et au sud-est de l'Égypte jusque vers les confins de la terre, par delà les régions africaines telles que le  ; le désert Arabique, l'Érythrée,

⁽¹⁾ *Papyrus de Mout-hotep*, II, 24 (BUDGE, *The Book of the Dead*, p. 423).

⁽²⁾ *Papyrus de Nou*, VIII-IX, l. 14-15 du chapitre (BUDGE, *op. cit.*, p. 175-176). Le texte porte une faute évidente : il faut restituer .

avant . Cette correction est confirmée par la seule autre variante du *Livre des Morts* qui contienne cette phrase : le *Papyrus du Louvre*, III, 89 (NAVILLE, *op. cit.*, II, p. 174 [sous le sigle *Pc*]).

l'Abyssinie, le Kordofan seraient, entre autres, les correspondants modernes, si l'on voulait en donner à ce vieux terme géographique. A l'époque de Men-tou-hotep II, sous la XI^e dynastie, la ☐ est le désert Arabique, toute la région comprise entre le Nil et la mer Rouge, depuis la hauteur de Coptos et du Ouâdi Hammâmât jusqu'aux limites des contrées alors connues de l'Érythrée et de la Somalie, c'est-à-dire jusqu'au bout du monde : en un mot, c'est toute la bordure de la terre à l'est et au sud-est de son centre, l'Égypte. La population n'y est pas, comme pour Herkhouf, composée d'êtres rares et extraordinaires : des nomades, des caravaniers, des marchands y vivent, Égyptiens ou amis des Égyptiens, en contact direct et journalier avec les habitants de la vallée du Nil. Ainsi les rédacteurs de ces deux inscriptions nous laissent deviner une conception plus réaliste de ce soi-disant « horizon » dont les auteurs des si archaïques formules des Pyramides se faisaient une idée un peu imprécise et chargée d'éléments mythologiques. Cette différence, encore une fois, tient uniquement à la nature des textes : dans les uns, il s'agit de renseignements géographiques sur une contrée contiguë à l'Égypte; dans les autres, de croyances religieuses sur un au-delà réel sans doute, mais inaccessible par définition à l'Égyptien, puisqu'il est le domaine des morts et des dieux.

En poussant plus avant l'étude du mot qui nous intéresse, il sera utile d'examiner ses orthographies les plus anciennes; le ou les déterminatifs qui lui sont affectés peuvent contribuer à éclairer d'un jour nouveau sa signification. Dans les textes de l'Ancien Empire, le mot est très rare; il est ordinairement écrit ☐, avec le déterminatif —. Sous la IV^e dynastie, on le trouve dans le nom de la pyramide ou plus exactement de la nécropole de Khéops ☐ (sic) ▲ ☐ (tombeau n° 21 de Gizeh⁽¹⁾) dont on a les variantes ☐ ▲ ☐ (tombeau n° 27 de Gizeh⁽²⁾) et ☐ ▲ (cylindre au nom de Khéops⁽³⁾), parfois le déterminatif — n'est pas employé : ☐ ▲ (tombeaux n°s 69⁽⁴⁾ et 35⁽⁵⁾ de Gizeh). Ce nom de pyramide est sans aucun doute le même que le terme cosmographique ☐; ce n'est pas, comme on le croit et comme on le traduit

⁽¹⁾ L., D., II, 17 d (deux exemples du mot)

= L., D., *Texte*, I, 45.

⁽²⁾ L., D., II, 76 e = SETHE, *Urkunden des Alten Reichs*, I, 66, 6. Le texte de Sethe, sans doute plus correct que celui des *Denkmäler*,

porte —, et non — comme ceux-ci.

⁽³⁾ *Recueil de travaux*, t. XXXVI, 84 et pl. V, 1, a.

⁽⁴⁾ L., D., II, 34 b.

⁽⁵⁾ L., D., II, 78 d = L., D., *Texte*, I, 62.

habituellement, un adjectif : «la brillante, la resplendissante». Il est séduisant, en effet, d'y voir une épithète pittoresque : la plus grande et la plus belle des pyramides d'Égypte, l'une des sept merveilles du monde, méritait bien d'être appelée «la splendide», lorsqu'une fois achevée, elle fit reluire sous un ciel lumineux ses flancs de beau calcaire poli. Mais la grammaire — et, malgré tout le respect qui lui est dû, on ne peut d'abord s'empêcher de le regretter — ne s'accorde pas avec cette explication. Si le mot était un adjectif substantivé, il prendrait le genre du nom sous-entendu signifiant «pyramide». Or nous connaissons dans ce sens le mot , et il est masculin. On attendrait donc  ou  ou  ou  ou  ou  ou  ou  ou  ou  ou  ou  ou  ou ou <img alt="Egyptian hieroglyph for 'pyramide'" data-bbox="15100 300 15140

rentre donc pas dans la même série. Il faut y voir une assimilation à la  cosmographique; cette façon de comprendre sera d'autant plus admissible, si l'on se rappelle le nom que le roi  , de la VI^e dynastie, donna à sa pyramide :  . Ce mot Qebhou désigne au propre une région, encore mal étudiée, qui joue un rôle important dans les textes funéraires; nous l'avons rencontré plus haut, dans un texte des Pyramides (*Ounas*, 483), en parallélisme avec  : ces deux noms, empruntés à la cosmographie mythologique, ont donc été appliqués l'un et l'autre à des pyramides, le premier sous la IV^e, le second sous la VI^e dynastie⁽¹⁾.

Un autre exemple de notre mot sous la IV^e dynastie est fourni par le nom d'un fils de Khéphren :   , ou   « mon maître (Râ) est dans l'*Akhit* » (tombeau n° 86 de Gizeh⁽²⁾). Enfin, sous la V^e dynastie, le nom du temple solaire du roi   contient le même mot :    « *Akhit* de Râ » (tombeau de   à Saqqarah⁽³⁾) ou encore    — (sic) (tombeau de   à Saqqarah⁽⁴⁾).

Il est intéressant de relever aussi le déterminatif de l'adjectif dérivé du mot *Akhit*; — est constant :   « Horus de l'*Akhit* » (tombeaux de    et de   à Saqqarah⁽⁵⁾).

La majorité de ces exemples présente donc, comme déterminatif caractéristique, le signe —, sorte d'ovale aplati⁽⁷⁾ dont il y aura lieu de rechercher l'origine et la valeur exacte. — Si des textes d'ancien Empire on passe à ceux

⁽¹⁾ On pourrait encore envisager   et  comme des adjectifs en -i (nisbés) substantivés : « celui qui appartient à l'*Akhit*, au *Qebhou* ». En ce cas la nécropole ne serait pas identifiée à l'*Akhit*, mais seulement rapportée à elle, ce qui est moins hyperbolique. Rien d'étonnant à ce que le -i ne soit pas rendu dans l'écriture à cette époque. Dans les Pyramides par exemple, cet adjectif *akh-t-i* est écrit tantôt d'une manière complète (avec || ou |) tantôt avec l'orthographe défective où il se confond avec le substantif *Akhit*. De toute façon, l'interprétation proposée plus haut reste au fond la même, puisque   en tant qu'adjectif en -i est bien du masculin comme tous les

noms de nécropoles.

⁽²⁾ L., D., II, 12 a; 13; 14 a. Le premier de ces exemples paraît avoir —, mais le signe est à demi effacé. Les deux autres ont la forme aplatie —.

⁽³⁾ MARIETTE, *Les Mastaba de l'Ancien Empire*, D 40, p. 283-284.

⁽⁴⁾ MARIETTE, *Les Mastaba*, D 53, p. 322. Le texte autographié des Mastaba porte le grevier  , par suite d'une erreur évidente, pour le temple solaire  .

⁽⁵⁾ MARIETTE, *Les Mastaba*, D 41, p. 287.

⁽⁶⁾ Ibid., D 59, p. 337.

⁽⁷⁾ Parfois très aplati, si bien qu'il ressemble au signe de la terre —.

des Pyramides, on rencontre le mot  à un nombre beaucoup plus élevé d'exemples. Or le déterminatif le plus fréquent y est toujours le même signe . Sur 182 exemples du mot, 173 sont ainsi déterminés. De même pour l'adjectif relatif (nisbé) qui en dérive : 81 fois sur 87, c'est par  qu'il est déterminé.

Si l'on veut entrer plus profondément dans la signification du mot , il faut donc savoir au juste quelle est la valeur du déterminatif  sous l'Ancien Empire et en particulier dans les Pyramides. Sur ce point, on a vu plus haut les opinions émises par Sethe et Maspero. L'un, par sa traduction «Lichtkreis», semble voir dans  une simple figure géométrique dont la fonction serait de déterminer les idées d'ovale, d'ellipse, de cercle, de région aux contours arrondis, etc... L'autre, développant un peu ses idées sur cette matière, y voit au contraire un signe figuratif représentant la partie allongée du monde que le soleil éclaire pendant sa course diurne : le domaine des Vivants; pendant la nuit, le soleil parcourt une région de même forme : le royaume des Morts; le signe  serait donc un de ces deux immenses cirques qui constituent la Terre et les Enfers. Laquelle de ces théories est la vraie, c'est ce qu'on peut voir en dépouillant les textes.

Le signe  est très ancien. Il apparaît dès les premiers monuments écrits de l'Égypte. Sur une tablette d'ivoire du roi , au-dessus d'une tête qui porte toutes les caractéristiques des races asiatiques, on distingue le nom du pays vaincu symbolisé par cet homme : ⁽¹⁾. Sur deux tablettes du roi , on trouve un autre nom de pays étranger contigu à l'Égypte : ⁽²⁾. Sur une autre tablette du même roi, on retrouve le même nom géographique écrit ainsi : ⁽³⁾. Dans ce dernier exemple, le signe  est détaillé et porte deux points dans son axe longitudinal. Ailleurs, et toujours à l'époque thinite, on voit le chef horien , personnifié par son propre nom hiéroglyphique, massacrant à coups de gourdin un ennemi agenouillé; cet ennemi est, selon la coutume, le symbole de tout un pays, dont le nom est écrit auprès ⁽⁴⁾. Ainsi, voilà trois noms de pays extérieurs à l'Égypte et voisins de ses frontières, qui, tous trois, sont déterminés par le signe . Dans un cas, il s'agit d'une région située à l'est et au nord-est de l'Égypte : , c'est-à-dire le Sinaï, la

⁽¹⁾ F. L. PETRIE, *Royal Tombs*, I, pl. XVII,
n° 30.

⁽²⁾ *Ibid.*, II, pl. III, n° 2, et pl. XI, n° 1.

⁽³⁾ *Ibid.*, II, pl. III, n° 3.

⁽⁴⁾ QUIBELL-GREEN, *Hierakonpolis*, I, pl. XV,

n° 7.

Palestine, la Syrie, tout ce que l'on connaissait alors de l'Asie antérieure. Dans un autre cas, c'est un pays limitrophe au sud :  ou , la région de la première cataracte. Dans le troisième cas enfin, c'est une contrée située à l'ouest : , la Libye. Il y a mieux, et une autre représentation archaïque emploie le signe  tout seul pour symboliser les pays ennemis qui entourent l'Égypte. Il s'agit de la fameuse plaquette⁽¹⁾, souvent reproduite et commentée (fig. 2), où le Faucon, représentant le roi Horien , perché sur une touffe de six , tire d'une main une corde passée au nez d'un ennemi; cet ennemi est figuré par sa tête seule, mais elle est détaillée de façon assez caractéristique pour qu'on y reconnaisse une race non-égyptienne et même plus précisément, une race asiatique. De plus, cette tête est reliée à un grand signe ovale , d'où semble sortir le bouquet de plantes . Ce signe a été interprété⁽²⁾ par — «pays». Mais M. Loret, à qui je suis heureux de devoir cette précieuse indication, m'a fait remarquer que sur l'original, l'ellipse n'est pas assez aplatie pour être — : ses proportions concordent au contraire avec celles de . Si l'on voulait transcrire en écriture cette représentation à demi pictographique, il faudrait par conséquent quelque chose de ce genre :    <img alt="Egyptian hierog

de séparer le signe qui nous intéresse d'avec divers autres : l'île  , figuratif avec valeur  « île », et phonétique  ;  à valeur  , qui doit être un pain  , etc... Une fois ce départ achevé, voici les principaux mots que  détermine dans les Pyramides. Le nom de la Libye — que nous avons déjà rencontré sur la palette de  sous la forme  —, reçoit ici le même déterminatif, parmi de nombreuses variantes orthographiques, par exemple :  (Ounas, 565),  (P 659 = M 767). Le nom de la région située aux confins méridionaux de l'Égypte  (M 779),  (P 78 = M 108 = N 21) comporte aussi le signe  , comme sur les deux tablettes du vieux roi  . Le mot  (Ounas, 565 et *passim*) désigne une contrée mal définie, mais qui est en relation avec le dieu Horus. Le « Grand Vert », — c'est-à-dire la Mer, — est parfois écrit :  (N 1344). La mer Égée et d'une façon générale toute la partie septentrionale du monde, Asie Mineure, Chypre, Crète, Archipel, Grèce, sont appelées :  (N 648). L'Océan qui entoure les continents de la terre est appelé « le grand cercle »  M 38 =  (N 68). Le nom de la région deltaïque de Mendès est parfois écrit :  (N 906); comme variante de  , on a pour le même mot soit  (exemple P 204 + 15 = M 310 = N 846), soit  (exemple : P 481 = N 1269). Pour cette substitution de  à  , on peut comparer  alternant avec  dans les monuments archaïques⁽¹⁾. — Ainsi les textes des Pyramides ne diffèrent pas de la tradition thinite dans l'usage de  : ce signe sert à déterminer les noms de pays limitrophes de l'Égypte, qu'ils soient lointains comme  ou rapprochés comme  .

Comment faut-il comprendre ce signe, et que représente-t-il ? Le relevé précédent permet de s'en faire une idée exacte. Puisqu'on trouve  après des noms de pays, ce ne peut être un déterminatif géométrique indiquant une forme ovale ou circulaire; d'autant plus que nous avons rencontré sur une palette de  le signe  détaillé, avec deux points internes : ces points n'auraient pas de raison d'être dans une figure géométrique. — D'autre part, puisque ce signe détermine des noms particuliers de régions, et non pas des noms désignant l'ensemble de la surface terrestre, l'idée de Maspero doit éga-

⁽¹⁾ Par exemple : Fl. PETRIE, *Royal Tombs*, tome II, pl. XXII, n° 181. ⁽²⁾ Fl. PETRIE, *Royal Tombs*, tome II, planche III, n° 3.

lement être abandonnée : — n'est pas une représentation de la terre sous forme d'une ellipse aplatie, mais bien plutôt une figuration de n'importe quelle contrée extérieure à l'Égypte; nous ne possédons d'ailleurs aucun document qui prouve de façon péremptoire que les Égyptiens se figuraient réellement la terre sous la forme d'un cirque rectangulaire allongé aux angles arrondis —; tout nous fait supposer au contraire qu'ils attribuaient à la terre comme au ciel une forme carrée; enfin, si  signifiait « portion du monde éclairée par le soleil pendant le jour ou pendant la nuit, c'est-à-dire Terre ou Enfers », comment comprendre les textes où il est question de  « orientale »  ou « occidentale »  ? Comment un mot qui désignerait à l'origine toute la terre se restreindrait-il si vite aux régions décrites par Herkhouf et la stèle du Hammâmat? Pourquoi les livres religieux parlent-ils toujours des dieux qui habitent la , comme si la Terre n'était pas couverte de populations humaines?

Le signe — n'est donc ni une pure figure géométrique, ni un schéma de l'ensemble de la terre; — est la forme sous laquelle les Égyptiens se représentaient tous les pays extérieurs. Les deux points internes du signe thinite ne sont autre chose que des grains de sable : — est une contrée sablonneuse et désertique; comme elle est vue en plan assez large, les deux grains de sable sont figurés en son intérieur, tandis que pour le signe de la terre vue en coupe mince —, ils sont mis en dehors, faute de place. Pour bien comprendre ce signe, il faut songer que, aux yeux de l'Égyptien primitif, la terre se divise en deux catégories de terrains et de pays : l'Égypte, c'est-à-dire la vallée nilotique, formée de terre végétale, arrosée et engrangée par les inondations périodiques, d'où son nom de  « la Brune foncée », « la contrée noire comme un tas de charbon — »; de chaque côté de la vallée, ce sont des déserts indéfinis de sable rose d'une stérilité plus ou moins complète, d'où le nom de  « la Rose claire », « la contrée couleur de flamant  ». Pour l'Égyptien des époques reculées, il n'y a sur terre que ces deux sortes de pays : le pays cultivable, l'Égypte, la patrie, — et l'étranger, conçu sous forme de déserts. Ces déserts s'étendent parallèlement au Nil, désert arabe à l'est, désert libyque à l'ouest, et constituent la bordure de la terre. Leur configuration est naturellement celle d'une ellipse très aplatie, d'un rectangle oblong à bords arrondis —. C'est à cette forme d'un désert allongé

que, dans l'esprit de l'Égyptien archaïque, s'est associée et est demeurée attachée l'idée de pays étrangers. La même origine psychologique doit être attribuée à l'emploi du déterminatif  ;  représente une contrée montagneuse, les trois sommets jouant le rôle de pluriel; ce n'est rien autre que la falaise désertique vue en élévation. Ce signe devait donc au propre figurer et déterminer les mots désignant les deux déserts arabe et libyque; mais comme, dès les plus anciens temps, ces deux chaînes de collines ou de plateaux étaient tout ce que l'on connaissait comme « étranger », la notion d'« étranger » est restée liée indissolublement à celle de pays montagneux : et voilà pourquoi  détermine, à l'époque classique et dans les textes postérieurs, tous les noms de pays extérieurs à l'Égypte, qu'ils fussent des chaînes de montagnes comme le Liban, ou qu'ils fussent de pures et simples plaines semblables à la vallée du Nil, comme la Nubie ou la Babylonie. Il en est de même de  : ce signe est devenu, d'une façon toute naturelle, le déterminatif de tous les pays qui étaient hors des limites de l'Égypte primitive et qui s'étendaient en longueur, servant de bordure à la terre. Par suite de son extension, le signe a même pu être appliqué à des noms d'océans comme  et  , à une époque où évidemment l'origine du signe s'était effacée du souvenir et où l'on ne s'apercevait pas du contre-sens commis en donnant à un nom maritime un déterminatif en principe terrestre.

Si nous appliquons maintenant à l'étude du mot  les résultats ainsi acquis pour  , nous nous rendons compte une fois de plus du parti que l'on peut tirer des déterminatifs, ce trésor de l'écriture égyptienne. Nous voici désormais certains que le mot  désigne un vrai pays, une contrée étendue, allongée, extérieure à l'Égypte, une de ces régions situées en bordure de la terre et affectant dans la cosmographie du primitif la forme d'un ovale aplati. Nous sommes à cent lieues de la fausse conception d'« horizon » généralement admise. Non, l'*Akhít* n'est pas une ligne abstraite et théorique, c'est un pays bien concret dont la position géographique est aux confins de la terre : sorte d'« ultima Thule » d'une grande étendue, extrême limite du monde habité. Pour les Égyptiens primitifs, le monde comprenait d'une part la vallée verdoyante et fertile du Nil, d'autre part, de chaque côté de cette vallée, des plateaux désertiques au delà desquels on ne connaissait rien et qu'on pensait être le bout du monde : c'est sur eux que le ciel s'appuyait, sur eux que le

soleil naissait le matin et mourait le soir. Cette conception illustre le texte du *Livre des Morts* cité plus haut, où les dieux semblent divisés en deux catégories : d'une part ceux de l'Égypte, qui habitent soit les buttes, les *kôm*,   ; soit les terres inondées et cultivées,   ; d'autre part, ceux des déserts extérieurs,   «les dieux de l'*Akhît*».

Il est facile de comprendre maintenant la raison pour laquelle la pyramide ou plutôt la nécropole de Khéops s'appelle         Les antiques nécropoles royales se trouvent en dehors de l'Égypte proprement dite, à la lisière du désert qui, d'après la conception primitive, constitue la marche frontière du monde. Le domaine funéraire du roi est donc dans l'*Akhît*, et, prenant la partie pour le tout, on peut dire que ce domaine, c'est l'*Akhît*. Aussi bien la formule officielle pour annoncer le décès du pharaon, sorte d'euphémisme consacré, est-elle : «le roi monte vers son *Akhît*». Cette expression voile le fait brutal de la mort et détourne l'esprit des réalités en le reportant sur un autre événement : car elle désigne au propre, non le décès, mais les funérailles. À la mort du roi, en effet, son corps est transporté de la résidence jusqu'en haut du plateau désertique, c'est-à-dire au bout du monde connu; arrivé là, le pharaon défunt est déposé dans sa pyramide, au centre de la vaste nécropole où il recevra, comme hôtes pour l'éternité, les membres de sa famille et ses hauts fonctionnaires, au fur et à mesure de leurs décès⁽¹⁾.

Le signe — est le déterminatif le plus fréquent du mot  dans les Pyramides et sous l'Ancien Empire d'une façon générale. Il est peut-être utile de connaître les autres déterminatifs, plus rares, que ce mot peut recevoir. On a parfois —, et ce signe est un peu embarrassant. Nous avons rencontré    comme nom de la nécropole de Khéops, —     comme nom d'un fils de Khéphren,   — comme nom de temple solaire. Aux Pyramides,  se rencontre 6 fois; l'adjectif dérivé  (et variantes) se lit 4 fois avec —. Dans tous ces passages, l'édition de Maspero donne —

⁽¹⁾ Comme on le voit, cette explication de la formule «monter à son *Akhît*» diffère de celle que M. Chassinat a récemment proposée dans sa *Mise à mort rituelle d'Hapis (Recueil, t. XXXVIII (1916), cf. spécialement p. 19 à 22 du tirage à part).*

⁽²⁾ Cité sous la forme — par SETHE, *Urkunden*, I, 16, 2. Il aurait donc pu y avoir erreur de gravure dans les *Denkmäler* de LEPSIUS comme nous l'avons vu plus haut pour        <img alt="Egyptian hieroglyph for Akhît"

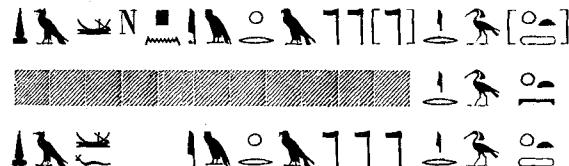
comme partout ailleurs; mais les *Pyramidentexte* de Sethe donnent distinctement —. Une question se pose : cette variante — est-elle voulue, ou n'est-elle que le fait d'un graveur maladroit? Ce peut être le signe de la terre; cela nous confirmerait dans l'idée que la  est un pays; cependant il ne semble pas que — puisse être déterminatif de noms de pays dans ces textes. Aussi bien l'explication doit-elle être cherchée ailleurs. On trouve parfois dans les textes mêmes des Pyramides certains signes oblongs plus aplatis que d'habitude. Le pain, déterminatif phonétique dans  (N 1078), est dessiné très mince dans le passage parallèle de Pépi 365 : . Notre signe même, bien gravé dans M 779 , est représenté beaucoup plus plat dans le texte correspondant de P 669 : . Instructive est aussi la comparaison des deux orthographies dans les deux versions N 906  et P 189 . Il faut donc sans doute voir dans  une simple variante de gravure pour . — D'autre part, on a, aux Pyramides, un exemple ( — N 820), et sur un cylindre de Khéops un autre exemple ( ) où le déterminatif est non plus l'ovale aplati —, mais un rectangle allongé —. Cela ne doit pas nous étonner, puisque nous connaissons l'origine du signe — : l'étendue qu'il représente n'a pas forcément des extrémités arrondies; une forme quadrangulaire est parfaitement admissible. L'exemple étant unique aux Pyramides pour le mot, on pourrait à la rigueur croire à une erreur. Mais le cas n'est pas isolé pour ce signe⁽¹⁾. On trouve par exemple, à côté de  (P 28), trois textes parallèles où le nom de l'Océan est ainsi orthographié :  (T 275),  (M 38) et (N 67). Le signe — est donc, malgré sa rareté, très compréhensible. — Un déterminatif attesté également par un seul et unique exemple pour le mot *Akhít* aux Pyramides, c'est le signe du ciel — (M 375). Mais il est beaucoup plus suspect. Le ciel n'a rien de commun, apparemment, avec la contrée terrestre de l'*Akhít*. Cependant cette orthographe a peut-être amené S. Levi à traduire d'une façon un peu étrange le mot *Akhít* : comme nous l'avons vu plus haut, à côté du sens «orizzonte», il accordait à ce mot le sens de «cielo» ou «firmamento»⁽²⁾. Mais tout s'oppose

⁽¹⁾ Cf. d'ailleurs  à côté de , MARIETTE, *Les Mastaba*, p. 557, col. 8.

⁽²⁾ S. Levi (*Vocabolario geroglifico*, VIII, p.

288) donne encore comme variantes  M 470 et  *Ounas*, 471, etc., qui n'ont absolument rien à voir avec le mot .

à pareille interprétation. Le passage en question est le suivant (P 202 = M 375 = N 943) :



Ce N navigue là-dessus, vers Horus N., vers l'Akhüt.

Cette phrase est assez fréquente dans plusieurs formules des Pyramides : de toutes les variantes il résulte qu'il ne s'agit en aucune façon d'une *Akhüt* d'un nouveau genre, qui ait des rapports avec le ciel —. La leçon de M est donc fautive. Et il n'est pas difficile de découvrir l'origine de la faute. Les Pyramides omettent souvent les détails internes des signes : ici même o est pour 0. Or, o pouvait être interprété encore comme étant la forme simplifiée de 0 : le graveur, après avoir fini les signes 0—, a été induit en erreur par le groupe o— qu'il a isolé de l'oiseau. Il a cru avoir affaire au nom de la déesse-ciel 0— et, au lieu de —, il a par inattention, gravé —. — Reste enfin une orthographe sans déterminatif, dont on a trois exemples. Les Pyramides pouvant fréquemment supprimer les déterminatifs, ce cas n'a rien de particulièrement intéressant.

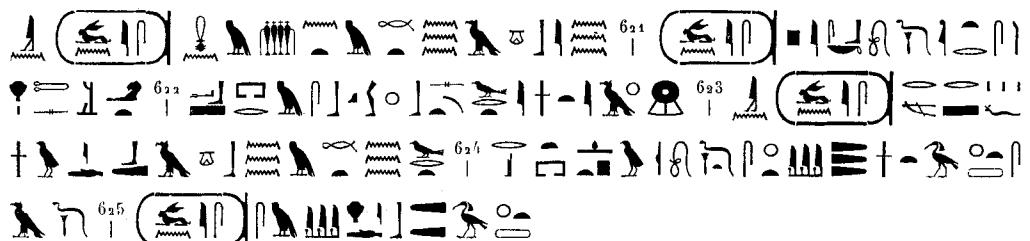
De l'étude des déterminatifs anciens du mot *Akhüt* résultent des conséquences importantes sur la nature de cette désignation cosmographique. L'étude attentive des Pyramides, qui parlent très souvent de ce pays encore à demi mythique, peut fournir certains détails pour compléter nos idées sur lui. Dans les Pyramides, ce pays est devenu un des centres de la vie d'outre-tombe, et cette conception a été développée parfois d'une manière fort curieuse. Les croyances religieuses ont fait de ce pays une sorte d'Égypte transposée dans l'au-delà et placée sous le sceptre du roi défunt. Comme pour l'Égypte, on parle des «deux rives» 1— 1— de l'*Akhüt* (*Ounas*, 625), ou encore de ses «deux côtés» 1— 1— (P 703; N 660; N 789). Ces deux expressions l'assimilent à l'Égypte d'une façon frappante. C'est un pays organisé : il possède des routes 1— 1— sur lesquelles le roi se laisse conduire par sa mère 0— (N 820). Ce pays a des portes souvent nommées, qui le font communiquer soit avec le

reste de la terre, soit avec le ciel. Il est arrosé par des fleuves ou baigné par des mers, car ses habitants sont préposés aux navigations divines (*Ounas*, 483 cité plus haut); c'est le long de ses côtes que le soleil vogue (M 450-1):



Tu descends dans cette barque de Râ vers laquelle les dieux aiment à monter, dans laquelle les dieux aiment à descendre et dans laquelle Râ navigue à l'*Akhít*.

Il y a mieux, et ce pays possède des terres cultivables et cultivées, qui sont le domaine du roi défunt et qu'il s'entend à faire prospérer (*Ounas*, 620-625):



Ounas est allé aujourd'hui devant le frais marécage. C'est *Ounas* qui est Sobk à la verbe plume, au visage éveillé, à la haute poitrine, *Abéch* sorti du sein de *Khebsit-Ourit*, de l'habitante du pays ensoleillé. *Ounas* est allé vers ses canaux d'irrigation, situés sur le frais rivage du grand marécage, vers son lieu de repos aux verdoyantes roselières situé dans l'*Akhít*: *Ounas* fait verdoyer l'herbe sur les deux berges de l'*Akhít*.

Tous ces textes concourent en somme à évoquer des images très concrètes, tous nous invitent à nous représenter l'*Akhít* comme une contrée très réelle, comme une région étendue et habitée. Quelle est sa position géographique? Sur les rebords de la terre, aux extrêmes confins du monde. Le centre même de la terre est occupé par la vallée du Nil : en marge, se trouvent les plateaux désertiques de l'*Akhít*. Les textes religieux, en introduisant dans ces notions cosmographiques des croyances d'un autre ordre, ont peuplé ce pays d'habitants divins et l'ont même décrit comme étant fertile et cultivé : en fait, la connaissance pratique et positive que les Égyptiens avaient de cette région ne leur permettait d'y voir, à proprement parler, rien autre chose que les plateaux désertiques s'étendant depuis les flancs de la vallée nilotique jusqu'au

bout du monde. — Mais ici une question se pose : le mot *Akhīt* désigne-t-il tout ou partie du pourtour de la terre ? On peut *a priori* hésiter entre trois façons de comprendre ce mot : on peut y voir l'ensemble des régions marginales et ultimes, quelle que soit la forme de la terre, ronde, carrée ou autre ; ou seulement la bordure occidentale et la bordure orientale ; ou enfin la seule bordure orientale. C'est un nouveau problème et comme, au premier abord, chacune de ces hypothèses paraît s'appuyer sur de bons arguments, il y aura lieu de chercher si ces trois conceptions n'ont pas été trois phases successives dans une évolution historique. Le mot *Akhīt* a peut-être eu à l'origine une signification assez restreinte, mais par voie de généralisation il l'a vue s'élargir peu à peu jusqu'à englober toute la périphérie terrestre ; ou, par un processus contraire, mais tout aussi fréquent en sémantique, le sens du mot, d'abord très large, s'est restreint de façon à ne plus s'appliquer qu'à une partie de l'ensemble primitif.

La logique semble bien indiquer comme sens premier celui qui est le plus restreint : l'orient. Il n'y a qu'à se rapporter à l'étymologie pour s'en rendre compte. La racine verbale dont  est un dérivé se rencontre sous la forme  « briller, resplendir, être lumineux ». L'*Akhīt* est donc en relation avec la lumière ; or de l'ensemble de l'horizon circulaire, ce n'est que la portion orientale et la portion occidentale qui peuvent avoir un rapport avec le soleil et sa lumière. Il y a plus, et si l'orient et l'occident doivent être considérés au point de vue de leur rôle vis-à-vis de la lumière solaire, l'orient ne peut passer que pour la produire, l'occident au contraire pour la détruire. Aux yeux du primitif, le Levant est le pays où le soleil naît, le Couchant celui où il meurt. L'un crée, l'autre anéantit. L'un est la source du jour, l'autre le domaine de la nuit. Cette notion est restée vivante chez beaucoup de peuples, et l'antithèse suivante, empruntée à un lexicographe arabe, le prouve nettement : *المشرق دال على الوجود والمغرب دال على العدم* « l'orient conduit à l'être, — l'occident, au non-être »⁽¹⁾. Dans ces conditions, l'*Akhīt*, « la contrée lumineuse », a dû être avant tout la bordure orientale de la terre, le bout du monde vers l'est. Aussi bien, des quatre divinités qui jouent le rôle de gouvernails ou de supports pour le ciel, c'est celle de l'orient qui porte le nom de

⁽¹⁾ *Lisān al-‘Arab*, Caire, 1302 Hég., t. XII, p. 40.

(variante), dérivé de la même racine «briller». Cette divinité est nommée aux chapitres cxli-cxlii du *Livre des Morts*⁽¹⁾ :



Elle intervient encore au chapitre cxlviii⁽²⁾ :



Que ce nom de soit celui d'une divinité orientale, cela confirme bien l'idée d'une *Akhit* primitivement restreinte au Levant.

Les documents sont-ils d'accord avec cette déduction *a priori*? Il semble bien que oui, et l'*Akhit* a dû être pendant très longtemps une désignation exclusive de l'orient. Aussi bien le pays de , dont parle la lettre de Pépi II à Herkhous, avoisine-t-il la célèbre contrée de : or celle-ci est située sans conteste à l'est et au sud-est de l'Égypte. Le pays des , que la stèle du Hammâmat décrit si curieusement, n'est autre que le désert arabe, entre le Nil et la mer Rouge. C'est donc bien de l'orient qu'il s'agit de toute façon. Les textes des Pyramides confirment ces conclusions. Une remarque s'impose tout d'abord : jamais on n'y trouve le duel du mot . Si ce duel s'y rencontrait, on serait en droit d'y voir une désignation de l'orient et de l'occident, les deux « horizons » comme on traduit d'ordinaire; mais il faut descendre jusqu'à des époques beaucoup plus récentes pour trouver la mention des : à ce moment seul on peut voir avec certitude dans une « contrée extrême de la terre » en général, soit orient, soit occident. L'absence du duel dans les documents plus anciens permet de conclure que le sens récent du mot *Akhit* est le produit d'une généralisation postérieure. — Mais cette absence n'est pas encore une preuve formelle. Voici un argument plus fort : le mot au singulier ne désigne jamais, dans les Pyramides, la région occidentale; nulle part, nous ne trouvons une phrase comme : « Le Soleil se couche dans l'*Akhit* ». L'absence totale de phrase de ce genre ne laisse pas d'être significative, si l'on songe à la fréquence du mot en question dans les Pyramides (on en a presque deux cents exemples, dans des formules très variées). —

⁽¹⁾ *Pap. de Nou*, d'après BUDGE, *Book of the Dead*, p. 319, l. 2-3; cf. NAVILLE, *Todtenbuch*, II, p. 365.

⁽²⁾ *Papyrus de Nou*, d'après BUDGE, *op. cit.*, p. 364, l. 11-12; cf. NAVILLE, *op. cit.*, II, p. 378.

Au contraire, toutes les fois que ce mot est dans un contexte qui permet d'en préciser la valeur, il s'agit de l'orient. Très souvent il est question du soleil levant : dans tous les cas, le mot  est employé. Tantôt c'est le dieu Râ, en compagnie du roi, qui apparaît, qui « point » à l'est⁽¹⁾ :



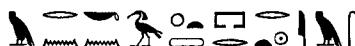
O Râ-Tem ! cet *Ounas* vient à toi Vous émergez à l'*Akhit*.

Tantôt c'est le dieu-soleil qui y apparaît, qui « sort »  de cette région⁽²⁾ :



Ounas se lève majestueusement sous la forme de Nefer-Tem, sous la forme du lotus qui est au nez de Râ dans sa sortie quotidienne de l'*Akhit*.

Une formule fréquente emploie le verbe  à la forme relative où la gémination indique un présent d'habitude⁽³⁾ :



.... en vertu de ton nom de *Akhit* d'où sort Râ.

Courante est la phrase :  « quand il sort de l'*Akhit* », en parlant de Râ⁽⁴⁾. Le roi enfin, quand il est assimilé à Râ, agit de même⁽⁵⁾ :



Il surgit à l'*Akhit* et y est salué par Horus.

De même enfin, c'est dans l'*Akhit* que le disque solaire  émerge le matin :



Les dieux se prosternent au-devant de N comme ils le font au-devant du disque solaire naissant, au moment de son apparition à l'*Akhit*.

⁽¹⁾ *Ounas*, 222-223; même formule : *Ibid.*, 225; 227-228; 231.

retrouve ailleurs : T 178 = P 520-521 = M 160 = N 651; T 278 = P 60 = M 26-27; N, Fr. J, 3.

⁽²⁾ *Ounas*, 395.

⁽⁴⁾ P 393 = M 560 = N 1167; N 486 = N 697.

⁽³⁾ *Téti*, 270 (jeu de mots à propos du verbe

⁽⁵⁾ N 815-816.

 pris au sens figuré); la même formule se

⁽⁶⁾ N 974.

Ainsi, dans plus de vingt passages où il est question du lever du soleil⁽¹⁾, on mentionne l'*Akhīt*; à ces passages on ne peut en opposer, comme contre-partie, aucun où le même mot revienne avec un sens différent. N'est-ce pas un indice que l'*Akhīt* est à l'orient? — Autre phrase significative⁽²⁾:



Les deux vantaux(?) de l'*Akhīt* s'ouvrent lorsque paraît *Mānūt*.

¶—¶ est, comme on sait, la barque solaire qui commence son service le matin, au lever du soleil : il s'agit donc bien ici, une fois de plus, de l'orient. De ce texte il résulte même que l'*Akhīt* est le Levant seul, opposé au Couchant. L'orient a une porte par où le soleil, sa course nocturne et souterraine une fois achevée, pénètre dans le monde supérieur; mais il doit y avoir une porte similaire à l'occident, pour permettre au soleil, à la fin de sa course diurne, de passer du ciel supérieur à l'Hadès. S'il en est ainsi, l'expression « vantaux, porte de l'*Akhīt* » est très intéressante. Admettons que le mot *Akhīt* puisse s'appliquer indistinctement à l'orient ou à l'occident : « la porte de l'*Akhīt* » devient une expression ambiguë, elle peut désigner la porte occidentale aussi bien que la porte orientale. Il faudrait donc que le texte ajoute une précision, comme : « la porte *orientale* de l'*Akhīt* » ou « la porte de l'*Akhīt orientale* ». Or notre texte ne spécifie pas du tout qu'il s'agit de l'orient : c'est évidemment que le mot ¶ porte en lui-même l'idée d'orient. En d'autres termes, qui dit *Akhīt*, dit orient. — Un autre passage des Pyramides, bien curieux à cause d'une variante, est le suivant⁽³⁾:



Rā se lève-t-il à l'orient, il y trouve N; se dirige-t-il à l'occident, il y trouve N.

Telle devait être la leçon originale, conservée dans N : les adverbes ¶ représentent, l'un le mot ¶, l'autre le mot ¶; mais P a introduit une variante

⁽¹⁾ Cf. ¶ Rā se lève à l'orient, P 174 = N 942. Par comparaison de cette formule avec l'autre, on peut établir l'équation ¶ = ¶. L'*Akhīt* s'identifie donc à l'orient, puis-

que pratiquement les deux termes sont interchangeables.

⁽²⁾ *Ounas*, 605.

⁽³⁾ P 174 = N 942.

caractéristique : il a substitué au premier  les mots   : *Akhīt* est donc synonyme de  , c'est-à-dire, ici, de  ; et, qui plus est, dans la seconde phrase,  a été gardé : n'est-ce pas une preuve que   ne pouvait se dire de l'occident  ?

On pourrait, il est vrai, opposer à cette identification de l'*Akhīt* avec l'orient le texte suivant⁽¹⁾ :



Cet *Ounas* fait une traversée vers le côté oriental de l'*Akhīt*.

Voilà, dira-t-on, une preuve formelle que l'*Akhīt* peut avoir un côté occidental et qu'elle comprend à la fois le Levant et le Couchant. Mais il faut d'abord reconnaître que nulle part on ne mentionne   «le côté occidental de l'*Akhīt*». Il est vrai que l'absence de cette dénomination peut être due au seul hasard. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que l'*Akhīt* est une région étendue et très vaste; elle peut, tout en étant exclusivement à l'orient, avoir un côté «oriental» (ou «gauche» suivant la conception égyptienne de l'orientation) et un côté «occidental» (ou «droit»). Elle s'étend de l'Égypte au bout du monde : son côté occidental, c'est celui qui est contigu à la vallée du Nil; son côté oriental, c'est celui qui se trouve à l'extrême-orient, aux confins de la terre, du ciel et de l'Hadès : et l'on comprend qu'il y ait là de l'eau et que le roi mort y puisse naviguer. Ainsi, rien ne nous porte à croire que l'*Akhīt* fût à l'origine un terme général embrassant l'ensemble des bords de la terre; tout — la logique comme les textes — nous invite à voir dans l'*Akhīt* la marge orientale seulement du monde.

Il est certain, par contre, qu'à une époque plus ou moins récente, une évolution s'est produite pour ce mot : son sens s'est étendu et généralisé. Il a fini par pouvoir désigner toute région ultime de la terre, quelle que fût sa position géographique. Différents indices pourraient faire croire que l'amorce de cette évolution se trouve déjà sous l'Ancien Empire. Dans la formule du proscynème, on rencontre une fois⁽²⁾ :



⁽¹⁾ *Ounas*, 475. — ⁽²⁾ Tombeau D 39, de Saqqarah (MARIETTE, *Les Mastaba*, p. 278).

On est tenté de comprendre : *qu'il soit enseveli dans le Kheri-Neter, dans l'Akhit, dans le désert occidental*. L'*Akhit* serait donc à l'ouest. Mais dès l'abord le texte paraît suspect : s'il y avait réellement trois compléments circonstanciels de lieu amenés par la préposition , celle-ci devrait être répétée devant  comme elle l'est devant . De plus, les nombreuses variantes contemporaines de cette formule ne donnent jamais que les deux termes « *Kheri-neter* » et « *désert occidental* »⁽¹⁾. Heureusement, le mot de l'énigme est fourni par la même stèle, qui répète la phrase sous la forme⁽²⁾ :



La lecture  est sans aucun doute la bonne. Que le mot  reçoive à la fois deux déterminatifs,  et , cela n'a rien d'exceptionnel : on les rencontre ailleurs⁽³⁾ ainsi associés, et la même stèle porte⁽⁴⁾ :



La lecture  des *Mastaba* de Mariette est donc fausse ; la confusion entre  et  s'explique d'ailleurs très bien. Il n'y a donc pas là de quoi prouver que l'*Akhit* dès l'Ancien Empire pouvait être située à l'occident.

Ce qui semble le prouver, c'est le nom de la nécropole de Khéops,                        <img alt="Egyptian hieroglyph for 'in'" data-bbox="810 6715

C'est sous la XII^e dynastie que se rencontrent les premiers documents attestant une extension de sens pour le mot *Akhīt*. On lit sur un sarcophage de Bercheh⁽¹⁾ :



Rā te donne le salut matinal lorsqu'il point à l'*Akhīt* orientale.

Cette expression de « *Akhīt* orientale », qu'on trouve ailleurs à cette époque⁽²⁾, donne à entendre que la n'est dès lors plus limitée à l'orient, mais peut désigner aussi d'autres régions, d'où la nécessité de restreindre le sens du mot par l'adjonction de l'épithète .

Dans le *Livre des Morts*, l'impression se confirme définitivement que a reçu une grande extension de sens. On trouve encore, comme dans les Pyramides, le mot *Akhīt* comme nom de la région orientale seule : mais ce n'est plus que dans les phrases très anciennes, remontant aux Pyramides mêmes. Ainsi la formule connue « lorsque Rā sort de l'*Akhīt* » est restée la même, par exemple dans le chapitre CLXXIV⁽³⁾ :



Je me suis levé en qualité de Nôfer-Têm, lotus à la narine de Râ quand il sort de l'*Akhīt*, chaque jour.

On trouve des formules analogues au chapitre CXXX⁽⁴⁾ avec le même verbe , au chapitre CXXXIII⁽⁵⁾ avec le verbe , et au chapitre XVII⁽⁶⁾ avec le verbe ⁽⁷⁾. Mais le *Livre des Morts* spécifie souvent qu'il s'agit de l'*Akhīt* de

⁽¹⁾ LACAU, *Textes religieux, Recueil*, t. XXXVI (1914), p. 211, C.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 212 : .

⁽³⁾ Mout-hotep, f. 3, l. 15, du chapitre (BUDGE, *The Book of the Dead*, p. 456, l. 13-15), cf. NAVILLE, *Todt.*, I, pl. CXCVII et II, p. 441.

⁽⁴⁾ BUDGE, *op. cit.*, p. 278, l. 16.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, p. 288, l. 10-11.

⁽⁶⁾ *Ibid.*, p. 61, l. 8.

⁽⁷⁾ Un bon exemple de conservation du sens premier est fourni par (DÜMICHEN, *Hist. Inschriften*, 95, 23) qui, d'après Brugsch (cf. S. LEVI, *Vocab. gerogl.*, VI, p. 177), signifie le soleil du matin; S. Levi confirme cette traduction par la variante (Rituel de Brera, 15, 13; d'après S. LEVI, *Vocab. gerogl.*, VII, p. 278).

l'est, et cela donne à supposer que le mot peut désigner aussi, à l'occasion, d'autres régions cardinales : ainsi dans une glose du chapitre XVII⁽¹⁾ :



De même dans différents hymnes au soleil⁽²⁾. Comme il s'agit toujours de la formule connue, l'adjonction de n'était pas indispensable, le soleil se levant nécessairement à l'est et non ailleurs. A plus forte raison, quand le contexte n'est pas très clair, l'adjectif «oriental» est-il exprimé : ainsi dans une glose du chapitre XVII sur «la porte septentrionale de l'Hadès» ; c'est, paraît-il, la porte par où passe le dieu Toum «quand il se rend à l'Akhît de l'est»⁽³⁾ :



Tout cela fait deviner qu'outre l'Akhît de l'est, il y a celle de l'ouest. De fait, elle est mentionnée au chapitre XV (hymne au soleil)⁽⁴⁾ :



Tu te couches vivant sur les hauteurs de l'Akhît occidentale.

Il est même question de l'Akhît du nord au chapitre CXLIX⁽⁵⁾ :



Je suis le conducteur de l'Akhît septentrionale.

Ainsi le mot à partir d'une certaine époque désigne non plus seulement l'orient, mais aussi l'occident⁽⁶⁾ et même le septentrion.

L'introduction du duel est également de date relativement récente. D'ailleurs sous cette orthographe se cachent sans doute plusieurs formes dis-

⁽¹⁾ *Nebzeni*, f. 13, l. 8 (dans NAVILLE, I, pl. XXIII); variantes dans NAVILLE, II, p. 35; cf. BUDGE, p. 52, l. 2.

⁽²⁾ BUDGE, p. 1, l. 3; p. 3, l. 13; p. 6, l. 13.

⁽³⁾ *Nebzeni*, f. 13, l. 28; NAVILLE, I, pl. XXIII; cf. II, p. 48-49; cf. *Ani* dans BUDGE, p. 55.

⁽⁴⁾ *Mout-hotep*, V, l. 5-6 (BUDGE, p. 46).

⁽⁵⁾ *Nou*, chap. 149, n° 8, l. 8 (BUDGE, p. 373-374); variantes nombreuses dans NAVILLE, II, p. 407.

⁽⁶⁾ Cf. le texte du Rituel d'Amon cité plus haut, p. 144, où le mot paraît bien être une sorte de résumé, de total, des expressions et .

tinctes. Dans  le duel, comme on sait, n'est qu'apparent : c'est un calembour graphique équivalant à l'adjectif en « dérivé de » : « Horus de l'*Akhīt* ». — Ce cas une fois défalqué, reste le vrai substantif  (et variantes). On le traduit par « les deux horizons » et l'on y voit une désignation de l'orient et de l'occident. Là encore, il faudrait peut-être faire des réserves. Il se pourrait très bien que même dans ce cas on ait souvent affaire à un duel apparent. En effet on a fréquemment l'orthographe  avec deux — . Or les noms de l'orient et de l'occident sont  et  avec deux — , le premier étant suffixe de dérivation, le second marque du féminin ; le — du féminin était à cette époque quiescent, en sorte qu'on trouve les variantes  et . N'y aurait-il pas eu une influence analogique exercée par ces noms de points cardinaux sur celui de l'*Akhīt*? Analogie graphique et non phonétique, bien entendu. La chose est très possible : au lieu de  on aurait écrit par imitation  ou , et l'apparence duelle de cette orthographe aurait entraîné le doublement du déterminatif . L'ajonction d'un — ou d'un « superflu n'a rien d'étonnant au point de vue grammatical. Les noms géographiques ont souvent un — final parfaitemennt inutile (par exemple dans le groupe , déterminatif dans les papyrus du Moyen Empire) : ce — n'est pas le moins du monde prononcé, il indique seulement la notion de genre féminin. A la basse époque, on alla plus loin, et ce n'est plus un seul — , mais deux qui furent ajoutés aux noms géographiques : les textes ptolémaïques donnent aux noms de pays, même à ceux de forme masculine, le groupe déterminatif , où aucun des deux — ne se prononce. Il est donc très probable que  et  ne sont que des graphies récentes du singulier . Et c'est ainsi qu'il faut expliquer des variantes comme la suivante, empruntée au Conte de Sinouhit :

   (Papyrus du Ramesséum, l. 6).

   (Ostracon du Caire, l. 1).

Le dieu monta (var. : entra) dans son *Akhīt*.

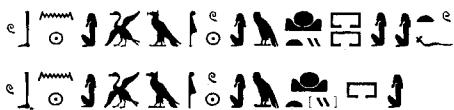
Il s'agit de la mort d'Amen-em-hait I : le roi se rend dans son domaine funéraire qui est l'autre monde, l'*Akhīt*. Le premier texte est du Moyen Empire et porte le singulier  ; mais le second est du Nouvel Empire et se permet le duel abusif  : c'est en fait, un simple singulier déguisé. De même ne

soyons pas étonnés de rencontrer dans une variante du *Livre des Morts* la phrase suivante⁽¹⁾ :



C'est Râ quand il se lève à l'*Akhît* orientale.

Il est évident qu'il ne s'agit que d'un horizon : le texte parle expressément de l'orient seul ; ☰ ☱ s'avère donc un faux duel. Le cas n'est pas moins fréquent dans les textes profanes, n'en prenons pour preuve que cette phrase-ci, extraite d'une description ramesside⁽²⁾ :



Le soleil se lève en son *Akhit* (var. : à l'*Akhit*).

Une fois de plus il est clair qu'il s'agit exclusivement d'un horizon, celui de l'est. Et pourtant nous avons la désinence **-n**, qui habituellement caractérise le duel; et même l'un des textes redouble les déterminatifs **en** et **ja**. Mais ne nous laissons point prendre aux apparences. Le second texte ne redouble pas les signés **en** et **ja**, ce qui est déjà curieux. Il y a plus : le premier employant le suffixe **-n**, éprouve le besoin de le faire précéder du groupe **-e**. Or ce groupe a pour but ordinaire de répéter dans l'écriture et de rendre prononçable le **-** désinentiel du féminin, quiescent à l'état absolu, mais conservé intact à l'état pronominal. D'autre part, dans la désinence **-n** du duel féminin, le **-**, protégé par la syllabe suivante, ne s'est jamais amui, et a toujours été prononcé, même à l'état absolu, jusqu'en copte (**-te** : **-t**). Dans ces conditions, il était inutile d'insister sur lui en lui adjoignant le groupe **-e**. Conclusion : malgré les apparences, **en-n ja** est bel et bien un singulier.

Cependant cette tentative d'explication ne peut être présentée que moyennant certaines réserves. Aussi bien trouve-t-on ailleurs les éléments d'une

⁽¹⁾ Pap. 9949, Brit. Mus., publié par NAVILLE, *Todtentbuch*, II, p. 35, sous Ap. C'est une variante d'un texte cité plus haut p. 166 (chap. xvii du *Livre des Morts*).

⁽²⁾ Il s'agit de la description poétique de la

ville de  . Le passage cité est tiré du Pap. Anastasi II, 1/3 = Pap. Anastasi IV, 6/3. La restitution  dans le second texte est basée sur l'orthographe identique que l'on rencontre *ibid.*, 1, 5.

solution différente pour ce problème : comment le duel ☀ ☀ peut-il désigner l'orient seul ? Le mot arabe *mašriq* « orient » est parfois employé au duel : *mašriqāni*, littéralement « les deux orients ». Quels sont ces deux orients ? Des commentateurs nous ont heureusement renseignés sur ce point. Le Coran offre des expressions de ce genre : « رَبُّ الْمَشْرِقِينَ وَرَبُّ الْمَغْرِبِينَ » Maître des deux Levants et des deux Couchants ». Voici l'explication qu'en donne Ibn Sidah⁽¹⁾ :

أَحَدُ الْمَغْرِبِينَ أَقْصَى مَا تَنْتَهِي إِلَيْهِ الشَّمْسُ فِي الصَّيْفِ وَالآخَرُ أَقْصَى مَا تَنْتَهِي إِلَيْهِ فِي الشَّتَاءِ
وَأَحَدُ الْمَشْرِقِينَ أَقْصَى مَا تُشْرِقُ مِنْهُ الشَّمْسُ فِي الصَّيْفِ وَأَقْصَى مَا تَشْرِقُ مِنْهُ فِي الشَّتَاءِ وَبَيْنِ
الْمَغْرِبِ الْأَقْصَى وَالْمَغْرِبِ الْأَدْنِي مَائَةٌ وَمَائَةٌ مَغْرِبًا وَكَذَلِكَ بَيْنِ الْمَشْرِقِينَ

L'un des deux Occidents est le point extrême de l'horizon où le soleil parvient en été, l'autre celui où il parvient en hiver. L'un des deux Orients est le point extrême d'où il se lève en été, l'autre celui d'où il se lève en hiver. Entre le Couchant le plus éloigné et le Couchant le plus proche il y a 180 Couchants⁽²⁾. De même pour les deux Levants.

Cette interprétation est confirmée par le *Tahdhīb*⁽³⁾ :

لِلشَّمْسِ مُشْرِقَانِ وَمَغْرِبَانِ فَأَحَدُ مُشْرِقِهَا أَقْصَى الْمَطَالِعِ فِي الشَّتَاءِ وَالآخَرُ أَقْصَى مَطَالِعِهَا فِي الْقِيَظَاءِ
وَكَذَلِكَ أَحَدُ مَغْرِبِهَا أَقْصَى الْمَغَارِبِ فِي الشَّتَاءِ وَكَذَلِكَ فِي الْجَانِبِ الْآخِرِ وَقَوْلُهُ جَلَّ تَنَاهُةً فَلَا أَقْسِمُ
بِرَبِّ الْمَشَارِقِ وَالْمَغَارِبِ جَمِيعَ لَهُ أَرِيدُ أَنْهَا تُشْرِقَ كُلَّ يَوْمٍ مِنْ مَوْضِعٍ وَتَعْرُبُ فِي مَوْضِعٍ إِلَى اِنْتِهَاِءِ
السَّنَةِ

Le soleil a deux Levants et deux Couchants. L'un des deux Levants est le plus extrême de ses lever d'hiver ; l'autre, d'été. De même l'un de ses deux Couchants est le plus extrême de ses couchers d'hiver, et de même du côté symétrique. On trouve dans le Coran : « Exaltée soit sa louange ! je n'ai point juré par le maître des Orients et des Occidents ! ». L'auteur a employé le pluriel parce qu'il voulait dire que le soleil se lève et se couche chaque jour à un endroit différent, et cela jusqu'à la fin de l'année⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Cité par le *Lisān al-‘Arab*, t. II, p. 129.

⁽²⁾ Ce sont les « 180 sources » de l'Orient et de l'Occident dont parlent les *Mille et une Nuits* (conte de تُودِد لِلْعَارِيَةِ : 454^e nuit dans l'édition de Boulaq).

⁽³⁾ Cité aussi par le *Lisān al-‘Arab*, *Bulletin*, t. XVII.

tome II, p. 129.

⁽⁴⁾ Freytag (*Lexicon arabico-latinum*, II, 415 b) traduit bien par « *ortus aestivus et hibernus* » en donnant comme autorité le *Qamus al-Muhiṭ* ; mais je n'ai rien trouvé qui se rapportât à cela dans l'édition que j'ai à ma disposition, ni à l'article *شرق*, ni à l'article *غرب*.

On peut citer encore dans le même ordre d'idées⁽¹⁾ :

المشرقان مشارق الصيف والشباء ومتلهمها المغاربان... للشمس في كل يوم مشرقا
ومغاربا لا تعود اليهما الا في السنة مرة

Les deux Levants : c'est le Levant d'été et celui d'hiver. Et de même pour les deux Couchants.... Le soleil a chaque jour un Levant et un Couchant, auxquels il ne revient qu'une fois l'an⁽²⁾.

Cette curieuse habitude repose, on le voit, sur une observation juste : le soleil ne se lève ni ne se couche deux jours de suite au même point de l'horizon. Ce n'est que par exception qu'il apparaît à l'est franc ou qu'il disparaît à l'ouest exact. Au solstice d'hiver le point de son lever et celui de son coucher sont le plus méridionaux possibles; au solstice d'été, au contraire, ils sont le plus septentrionaux. C'est entre ces deux points maxima que varient le lever et le coucher pendant le reste de l'année, tantôt remontant, tantôt redescendant de l'un à l'autre. S'il en est ainsi, on comprend que le mot مَشْرَقْ puisse être employé au duel. Ce mot, en effet, à proprement parler, ne désigne pas un point cardinal fixe, l'est : c'est un nom de lieu dérivé de la racine شرق « se lever (en parlant du soleil) », il signifie donc « le lieu où le soleil se lève ». Il y a donc en fait autant de مَشْرَقْ que de jours pendant une demi-année. D'où l'emploi du pluriel مَشَارِقْ. Mais parmi ces nombreux lever, on peut faire un sort spécial à deux, à savoir les deux extrêmes, celui du solstice d'hiver et celui du solstice d'été. D'où le duel مَشْرِقَانْ. — De même pour مَغْرِبْ, qui veut dire au propre « point où le soleil se couche » : il y a un très grand nombre de مَغَارِبْ, mais deux surtout, les كَعْرِيَانْ, sont importants en tant que points-limites : ce sont les extrémités nord et sud de la région qui comprend tous les مَغَارِبْ.

Or toutes ces remarques peuvent s'appliquer au mot مَدْعَلْ : le duel مَدْعَلْ ne désignerait-il pas les deux extrémités de la grande région orientale où le soleil se lève tantôt ici, tantôt là, mais jamais en dehors de ces deux points? Par extension, ce duel مَدْعَلْ s'appliquerait non seulement aux deux extrémités

⁽¹⁾ Manuscrit n° 99 de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire, p. 91. Cet ouvrage, dont le titre est كتاب جنى الجنين في نوع الجنين، est attribué, à la seconde page, à un certain

أميي بن فضل الله qui ne se trouve pas, semble-t-il, dans la *Geschichte der arabischen Literatur* de BROCKELMANN.

⁽²⁾ Cf. encore le *Tāj al-ārūs*, t. VI, p. 394.

de cette région, mais à la région elle-même dans son ensemble en tant qu'elle est définie et délimitée par ces deux limites. Ainsi, même si ☀️➡️ est un vrai duel, il peut très bien désigner l'orient seul, et non pas nécessairement l'est et l'ouest.

Cette conception suppose qu'à cette époque, l'*Akhit* pouvait désigner strictement le point où le soleil se lève, comme مَشْرِقٌ; c'est, on le voit, une restriction du sens premier du mot. Mais cette restriction est attestée par la création du signe ☀️ qui n'est pas primitif, et qui représente non pas toute la région orientale connue à l'origine sous le nom d'*Akhit*, mais seulement une partie de cette région, celle précisément où se lève le soleil, entre deux ondulations de la chaîne arabique.

Quoi qu'il en soit, en dehors des cas précédents, il est certain que ☀️➡️ existe comme vrai duel, dans le sens connu : « les deux *Akhit*, celle de l'est et celle de l'ouest ». L'apparition de ce duel ☀️➡️ est assez récente, elle coïncide presque avec celle des expressions ☀️ + ⚡ ou ⚡ ou même ☀️ et elle procède de la même évolution généralisatrice. Un mot qui à l'origine ne s'appliquait qu'à la région du Levant a fini, grâce à un parallélisme assez naturel, par s'étendre à la région symétrique du Couchant; et même, arrivé à ce point, il a pu désigner toute la bordure de la terre, aux quatre points cardinaux. Le duel ☀️➡️ rentre dans un type curieux de duels, connu soit dans les langues indo-européennes, soit dans les langues sémitiques. Du singulier أَبٌ « père », par exemple, l'arabe tire un duel أَبُوْنَانْ dont le sens n'est pas « les deux pères », mais « le père et la mère, les parents ». On trouve même en arabe le pendant exact du duel ☀️➡️ : de مَشْرِقٌ « orient » on tire le duel المَشْرِقَانْ, littéralement « les deux orients », en réalité « l'orient et l'occident »⁽¹⁾. Le *Lisân al-'Arab* donne à ce sujet de curieuses explications⁽²⁾ :

وَقَوْلُهُ تَعَالَى يَا لَيْتَ بَيْنِكَ بَعْدَ الْمَشْرِقَيْنِ... إِنَّمَا أَرَادَ بَعْدَ الْمَشْرِقِ وَالْمَغْرِبِ... عَلَى
لَفْظِ الْمَشْرِقِ لَانَّهُ دَالٌ عَلَى الْوُجُودِ وَالْمَغْرِبُ دَالٌ عَلَى الْعَدَمِ وَالْوُجُودُ لَا حَالَةَ أُشْرُقٌ كَمَا يُقَالُ فِي الْقُرْآنِ

⁽¹⁾ W. WRIGHT, ROB. SMITH, DE GOEJE, *A grammar of the arabic language*, 3rd edition, I, § 299, rem. f; AUG. PÉRIER, *Nouvelle grammaire arabe*, p. 99, note 1.

⁽²⁾ *Lisân*, XII, p. 40. Cf. le *Tāg al-'arūs*, t. VI, p. 394.

لِلشَّمْسِ وَالْقَرْ غَلَبَ الْقَرْ لِشَرْنَ الْتَّذْكِيرِ وَكَا قَالُوا سَنَّةُ الْعُمَرَيْنِ يَرِيدُونَ أَبَا بَكْرَ وَعَرْ رَضْوَانَ
اللَّهُ عَلَيْهِمَا فَاتَّرُوا لِلْفَةَ

Qoran (gloire à lui!) : « Oh! plaise à Dieu qu'entre toi et moi il y ait la distance des *Masriqâni*⁽¹⁾! » Il a voulu dire : la distance de l'Orient à l'Occident; mais il a donné la préférence au mot *mašriq*⁽²⁾ parce que l'Orient mène à l'être, tandis que l'Occident mène au non-être : or le premier est, sans aucun doute, supérieur à l'autre. C'est ainsi que l'on dit : les *qamarâni*⁽³⁾ pour : le soleil et la lune. . . . : la préséance est attribuée à la lune (*qamar*) à cause de la supériorité du masculin⁽⁴⁾. De même encore on a créé l'expression de « Sunnah des 'Omarâni »⁽⁵⁾ pour désigner Abû-Bâkr et 'Omar⁽⁶⁾ (que la joie d'Allah soit avec eux!) : on a en somme choisi ce qui était le plus simple⁽⁷⁾.

Ce sens particulier du duel   explique admirablement comment on a pu créer le duel   désignant l'est et l'ouest, alors que le sens premier et exclusif de  était « région orientale ». Et c'est pourquoi le mot  par contre-coup, en est arrivé à s'élargir et à désigner indifféremment toute région ultime du monde. — On pourrait s'étonner de ce que deux explications différentes sont proposées ici du duel   , l'une dans le sens de « l'orient entre le lever d'hiver et celui d'été », l'autre dans le sens de « l'orient et l'occident ». L'une de ces interprétations semblerait exclure l'autre. Il n'en est rien, puisque l'arabe admet à la fois les deux traductions et les deux commentaires pour   . Les deux conceptions ont pu vivre côte à côte chez les Égyptiens comme chez les Arabes.

En conclusion, nous saisissons une évolution très nette pour le mot   . A l'origine, c'est la marge orientale de la terre, l'immense désert arabe qui commence sur le flanc droit de la vallée d'Égypte et qui s'étend de là jusqu'aux « *regiones ignotae* » de l'extrême-orient, jusqu'au bout du monde. Dans la suite, la signification du mot s'est élargie, d'abord par symétrie en s'appliquant à l'occident, puis, par généralisation, à tout le pourtour de la terre.

⁽¹⁾ Littéralement : « des deux Orients ».

⁽⁵⁾ Littéralement : « des deux 'Omar ».

⁽²⁾ « Orient. »

⁽⁶⁾ Les deux premiers Khalifés.

⁽³⁾ Littéralement : « les deux lunes ».

⁽⁷⁾ En mettant au duel le nom du premier de

⁽⁴⁾ *سَمْسَ* est du masculin, tandis que *سَمْسَةَ* est du féminin.

ces personnages, on aurait eu *أَبَا بَكْرَ وَعَرْ رَضْوَانَ*, ce qui aurait été plus lourd et plus compliqué.

La traduction «horizon» une fois démontrée inexacte, il resterait à trouver et à proposer une traduction nouvelle du mot , une traduction conforme à ces résultats. Malheureusement, aucun mot ne suffirait à rendre cette notion originale. Or, pour les besoins pratiques de la traduction, un mot unique vaut mieux qu'une longue et lourde périphrase. Transcrire directement le terme égyptien serait, à tout prendre, meilleur. Seulement, comme la forme exacte nous en est mal connue (pour les consonnes comme pour les voyelles), le plus sage sera désormais de transcrire *Akhit* ou quelque chose de ce genre, d'après le grec *Ἄρμαχις* qui rend    . C'est la seule façon de se tirer d'embarras en l'occasion. Au lieu de traduire par «horizon», ce qui ne peut qu'induire en erreur, il n'y aura qu'à transcrire le mot même *Akhit*, quitte naturellement à renseigner le lecteur sur la conception toute particulière à laquelle répond ce mot dans la mentalité égyptienne.

III. — HORUS ORIGINAIRES DE L'AKHIT.

LE «PAYS DU DIEU».

A côté du substantif  , les textes religieux, dès l'époque des Pyramides, connaissent un adjectif dérivé    , qui est le plus souvent un qualificatif du nom d'Horus :    . Ce nom de divinité a donné lieu, depuis longtemps, à des interprétations et des commentaires assez variés de la part des historiens de la religion égyptienne. Leurs théories péchaient par la base, et c'était inévitable : comprenant d'une façon imparfaite la conception si curieuse de l'*Akhit*, ils ne pouvaient expliquer correctement l'épithète *akhit-i* du dieu Horus. Les investigations précédentes nous ayant conduits à des résultats nouveaux et précis sur ce point, il y a lieu de les appliquer maintenant à une étude qui s'offre d'elle-même et, pour ainsi dire, s'impose.

Qu'est-ce que l'Horus *akhit-i*? Bien longtemps, on a cru pouvoir reconnaître en lui un «Horus des deux horizons». On s'appuyait en effet sur des orthographes comme :   ou  , qui paraissent exprimer un duel du substantif *Akhit*. Mais chacun sait qu'il n'en est rien, et si l'on parle encore aujourd'hui de «l'Horus des deux horizons» dans certains livres, c'est par pure routine. Parmi les diverses variantes orthographiques de    , les Pyramides

n'en fournissent aucune qui comporte le duel effectif, comme ce serait le cas pour  : « dieu urbain » et non pas « dieu des deux villes »;  en est l'équivalent plus exact.

Comme en général on s'est rendu compte de ce fait, la traduction précédente a fait place à celle qui est aujourd'hui la plus répandue : « l'Horus de l'horizon », littéralement « l'Horus horizontal ». Or cette traduction et, par suite, tous les commentaires auxquels elle a donné lieu sont entachés d'une double erreur fondamentale; toute une partie de l'histoire de la religion égyptienne a été de ce fait faussée et engagée dans une mauvaise direction.

D'une part, nous avons vu que la vraie conception égyptienne de l'*Akhīt* ne répond que très indirectement à celle de notre « horizon ». L'Horus « de l'horizon » a donc été mal interprété comme étant le dieu qui habite l'Orient et l'Occident. D'autre part, la « manie solaire » a sévi en égyptologie comme ailleurs, et Horus a été pris pour un dieu soleil, ce qui ne répond que de très loin à la réalité des faits : mais il était naturel de mettre Horus en relation avec le soleil, et même de l'identifier à lui, puisqu'on y voyait le dieu du Levant et du Couchant.

L'*Akhīt* n'est pas l'horizon, nous nous en sommes convaincus au cours de l'étude précédente. En fait, le dieu Horus  est, d'après l'épithète qu'il porte, originaire des pays plus ou moins lointains et légendaires qui bordent la terre vers l'est. Sa patrie doit être cherchée entre l'Égypte et les confins orientaux du monde, dans ces immenses déserts et ces vastes régions qui s'étendent de la vallée du Nil jusqu'à l'extrême-orient. Son pays d'origine n'a rien de commun avec l'étroit « horizon » de l'est; et il est même complètement étranger à l'horizon de l'ouest. D'une part, il est essentiellement localisé à l'est, et non point à l'ouest; d'autre part, il ne se réduit pas à une mesquine portion de la terre, mais il embrasse toute sa bordure orientale. La question change du tout au tout, si on l'envisage ainsi — et il est impossible de l'envisager autrement.

L'autre erreur trop longtemps répandue a consisté à voir dans cet Horus

un dieu solaire dès l'origine. Que par l'effet de spéculations diverses, œuvre de théologiens plus que reflet de la croyance populaire, Horus ait fini par devenir un dieu-soleil, c'est ce que tout le monde sait. Mais qu'Horus ait été un «mythe solaire» dès le commencement, voilà qui est impossible à admettre. Sans doute, Horus s'est identifié avec le soleil, et cela même assez tôt; sans doute, le dieu  est la preuve formelle et palpable de cette fusion d'Horus avec un dieu solaire par nature. Mais encore une fois, ce sont là des phénomènes de syncrétisme dont l'histoire de toute religion offre des exemples et qui ne doivent pas masquer la vraie nature originelle des divinités. L'écriture nous renseigne très exactement sur Râ et sur Horus, leurs noms s'écrivent de toute antiquité à l'aide de signes figuratifs :  est donc le dieu-soleil et  le dieu-faucon. Un faucon n'a assurément rien de solaire : c'est un ancien totem animal devenu dieu et rien dans son origine ne pouvait faire prévoir sa fusion postérieure avec une divinité solaire⁽¹⁾. La nature première d'Horus a été découverte et mise en lumière par M. Loret⁽²⁾, qui a non seulement identifié de façon définitive l'oiseau  (faucon et non épervier), mais encore retrouvé son nom (*ȝwȝ*) en arabe sous la forme du nom commun  «faucon» et développé ses idées sur l'origine du dieu Horus et de la civilisation horienne. Le dieu  est venu sur les bords du Nil lors de la grande invasion qui, en fondant les conquérants avec les tribus autochtones, a définitivement constitué le peuple et la civilisation pharaoniques. Cette invasion est venue non point du côté du nord, par l'isthme de Suez, mais des régions méridionales. Quel était l'habitat primitif des tribus horiennes, c'est ce qu'il est difficile de préciser; mais ces tribus devaient être apparentées d'assez près aux Arabes avec lesquels elles ont en commun le nom du faucon. La route qu'elles ont suivi est, selon toute vraisemblance, celle qu'ont prise après elles toutes les invasions qui ont transporté, tantôt par conquête, tantôt par infiltration lente, des peuples de race et de langue sémitiques sur le sol africain : le resserrement de la mer Rouge et du golfe d'Aden aux abords du détroit de Bab el-Mandeb a de tout temps favorisé les traversées et les débarquements, et les tribus

⁽¹⁾ A ce propos, on s'étonne de trouver encore dans la deuxième édition (1909) de l'*Histoire d'Ed. MEYER* (*Geschichte des Altertums*, I, 2, § 187, p. 84) la doctrine du «Sonnengott

Horus».

⁽²⁾ VICTOR LORET, *Horus-le-Faucon*, Caire, 1903 (extrait du *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. III, p. 1-24).

horiennes, apportant avec elles l'oiseau d'Horus, leur totem héréditaire et caractéristique, ont sans doute passé ainsi d'Arabie en Somalie. Poussées par leur instinct d'exploration et de conquête, elles suivirent la côte de la mer Rouge en allant au nord; elles se répandirent dans les déserts entre le Nil et la mer et finalement, après avoir traversé l'Érythrée et toutes les régions côtières, elles atteignirent la vallée de Hammâmât et débouchèrent ainsi, par Coptos, dans la vallée du Nil qu'elles découvrirent avec admiration et où bientôt elles réussirent à s'installer.

Or il se trouve que cette reconstitution certaine de la préhistoire horienne s'accorde à merveille avec les résultats auxquels nous conduit l'étude de l'*Akhît*. Horus, nous disent les textes égyptiens, est originaire de l'*Akhît*, c'est-à-dire des régions orientales qui constituent la limite même du monde. Or d'où est venue l'invasion horienne? Des déserts situés entre le Nil et la mer Rouge. L'Horus  est donc bien l'Horus venu de l'est. La vieille tradition attestée par cette épithète *akhît-i* concorde parfaitement avec les conclusions auxquelles M. Loret est parvenu par de tout autres chemins. Nous voici très loin du mythe solaire et de la conception d'un «Horus de l'horizon». Le nom de  nous reporte à une réalité beaucoup plus vivante que de fades spéculations mythologiques : il nous met en contact direct avec des faits préhistoriques dont l'importance ne saurait être méconnue dans le problème des origines complexes de la civilisation égyptienne.

Ce qu'il y a de frappant, et qui montre bien la nature toute spéciale de la religion horienne, c'est que les Pyramides⁽¹⁾ connaissent un dieu  «le dieu de l'*Akhît*». Ce n'est rien d'autre qu'Horus lui-même. L'adjectif substantif remplace le groupe  tout comme l'adjectif  équivaut à lui seul, par ellipse, à  ; on peut comparer par exemple :

T 229 
avec P 488 

Qu'est-ce à dire, sinon que Horus est l'«oriental» par excellence? C'est le seul dieu dont l'origine étrangère soit demeurée vivante dans le souvenir des

⁽¹⁾ On rencontre parfois en dehors des Pyramides la mention de ce nom divin, par exemple :  (*Urkunden*, IV, 159, l. 16).

Égyptiens reconnaissants, parce que, venu du dehors, il a conquis, unifié et porté au maximum de civilisation la vallée du Nil de la cataracte à la mer. Lui seul peut porter le titre de  et ce qualificatif est si bien attaché à sa personnalité qu'il peut être employé tout seul pour le désigner⁽¹⁾. C'est lui «le dieu originaire de l'*Akhīt*», c'est lui le Faucon puissant et guerroyeur : parti des marches orientales du monde, il s'est avancé de victoire en victoire et a fini par s'emparer de l'Égypte et en devenir le dieu national⁽²⁾.

Le souvenir de tous ces grands événements préhistoriques est donc resté très vivace chez les Égyptiens. Le nom de  n'en est pas la seule preuve. On se rappelle la stèle de Mentou-hotep au Ouâdi Hammâmât : elle décrit de façon pittoresque le désert de Coptos à la mer Rouge, et la vaste région de l'*Akhīt*. On n'a pas oublié le joli passage où elle fait allusion au séjour d'Horus dans ce pays :



... ce mont vénérable, primordial, qui tient la première place dans le pays des *akhītou*, palais du dieu, doté largement de la vie d'Horus, nid divin...

Toutes les expressions reçoivent ici leur pleine valeur : cette région montagneuse est «vénérable» comme tout ce qui a rapport aux dieux; elle est «primordiale» puisqu'elle a été témoin d'événements préhistoriques d'une portée considérable; elle «tient la première place dans l'*Akhīt*», car elle est le contrefort extrême de cette grande contrée orientale; elle est «douée, comblée, gratifiée généreusement de la vie d'Horus» : le dieu y a en effet très longtemps habité — à l'époque où l'Égypte n'était pas encore une nation une et forte; son passage n'a pas été sans laisser des traces durables dans ce pays qu'un contact prolongé avec les tribus horiennes a imbu, imprégné de la «vie»

⁽¹⁾ Une fois sur sept, les Pyramides disent  tout court au lieu de .

⁽²⁾ Il serait tentant d'interpréter dans le même sens une autre désignation d'Horus : . Ce serait «Horus l'oriental», «Horus originaire de l'est» et cela équivaudrait exactement à

. Mais la chose n'est pas sûre et l'opinion actuellement admise est peut-être la vraie :  est «l'Horus installé et adoré dans le nome arabe († | 𠁻)», de même que  est «l'Horus établi et honoré à Edfou (𠁻 𠁻)».

même du dieu; c'est là le pays d'origine de la race conquérante, le berceau de la civilisation pharaonique, ou, selon le langage imagé de notre texte, le «nid» où ont vécu les ancêtres horiens et d'où ils ont pris leur essor : c'est là le «nid»⁽¹⁾ même où le Faucon est né, s'est développé, s'est fortifié jusqu'au jour de son envol vers l'Égypte; ce nid de l'oiseau-dieu est demeuré sacré, «divin» à jamais⁽²⁾.

Le terme d'*Akhīt* qui désigne l'Orient et qui est mis en relation avec un dieu, Horus, rappelle un autre nom de contrée orientale également mis en relation avec une divinité : . Il ne peut être question ici d'embrasser la question du  dans son ensemble; il suffira d'en prendre un aperçu. Il s'agit de savoir d'une part où est localisée cette contrée, d'autre part pourquoi elle a reçu le nom de .

La «Terre du Dieu» a fait l'objet de nombreuses recherches, dont les résultats se sont parfois contredits : on voulait y voir une contrée précise et restreinte, alors que tout un ensemble de pays est compris en réalité sous ce nom vague de «Terre du Dieu». Tant qu'on s'en tenait à des données particulières, on croyait pouvoir identifier le  tantôt avec tel pays, tantôt avec tel autre. Mais le sort de ces localisations était éphémère, car un document nouveau venait bientôt tout détruire et tout remettre en question. En fait, le  englobe toutes les régions orientales⁽³⁾ : non seulement l'est, mais aussi le nord-est et le sud-est. Voici quelques exemples qui dérouleront toutes ces régions sous les yeux.

Le pays de Pount est situé en Érythrée et en Somalie, c'est-à-dire au sud-est de l'Égypte. Or Pount est souvent mis en parallèle avec . Dès la XI^e dynastie, les deux termes sont employés indifféremment pour désigner les côtes de la mer Rouge où l'on se procurait l'encens. Mentou-hotep IV chargea

⁽¹⁾ L'expression est à prendre au sens littéral; c'est bien du nid d'un oiseau qu'il s'agit. De même lorsque les textes déclarent que le pharaon, fils du Faucon et faucon lui-même, «est sorti de l'œuf» .

⁽²⁾ Une autre réminiscence des origines horiennes se trouve par exemple dans les Mémoires de Sinouhit, où, dans une énumération de di-

vinités, est nommé  «l'Horus qui réside au milieu des déserts (des pays étrangers)» (B 209).

⁽³⁾ Il y aura lieu de voir si la notion du  n'a peut-être pas subi une évolution; il faudra pour cela réunir tous les exemples du mot et les classer par ordre chronologique et géographique. Cette étude n'a pas été tentée ici.

un certain  d'une expédition vers ces contrées; celui-ci a laissé au Ouâdi Hammâmât une stèle commémorative⁽¹⁾. Le récit débute ainsi (l. 10) :



Or mon maître V S F m'envoya pour conduire une flotte à Pount et pour lui rapporter de l'encens frais fourni par les cheiks gouvernant le désert.

Plus loin, l'objet principal de la mission est ainsi présenté (l. 15) :



J'accomplis les ordres de Sa Majesté : je lui amenai tous les produits que je trouvai sur les rivages de la Terre du Dieu.

Les deux phrases s'appliquent à la même opération : par suite  et  sont équivalents. De même à l'époque d'Hatchepsout, dans les célèbres représentations de Deir-el-Bahari relatives à son expédition vers les « Échelles de l'encens ». Des exemples comme les suivants montrent bien que « Pount » et la « Terre du Dieu » sont considérés comme synonymes. Au-dessus du tableau de débarquement on lit⁽²⁾ :



Navigation sur l'Océan, heureux départ dans la direction du Pays du Dieu; arrivée à bon port au pays de Pount.

La scène où l'on voit embarquer les produits précieux porte la légende⁽³⁾ :



Chargeement des transports, en grande quantité, avec les produits exotiques du pays de Pount et tous les excellents bois odorisés de la Terre du Dieu.

⁽¹⁾ L., D., II, 150 a = GOLÉNISCHEFF, *Hammâmât*, pl. XV à XVII = COUAT et MONTET, *Les inscriptions du Ouâdi Hammâmât*, n° 114 (p. 81-84) et pl. XXXI.

⁽²⁾ NAVILLE, *Deir-el-Bahari*, III, pl. LXXII, col. 1-3 = SETHE, *Urkunden*, IV, 322.

⁽³⁾ Ibid., pl. LXXIV, col. 1-2 = SETHE, *Urk.*, IV, 328-329.

Lorsque la reine vient présenter à Amon tout ce que l'expédition a ramené, le titre explicatif porte⁽¹⁾ :



Le roi en personne, le roi du Sud et du Nord Rā-maāit-Ka présente les produits exotiques de Pount, les objets précieux du Pays du Dieu.

On pourrait multiplier les exemples; mais il est plus curieux de trouver **ገ** désignant le désert arabique plus au nord que Pount, à l'est exact de l'Égypte. C'est ce qui arrive dès la XI^e dynastie, par exemple dans la stèle de Mentou-hotep II au Ouâdî Hammâmât; le terme **ገ** (l. 6) y est synonyme de **ዶ** (l. 4) et s'applique au désert entre Coptos et Qoseïr. De même la stèle d'un certain **ሙ** au Ouâdî Gasous⁽²⁾ porte :



En l'an I^r (de Sanousrit II) son monument fut établi dans la Terre du Dieu.

Or le Ouâdî Gasous se trouve sur la mer Rouge, un peu au nord de Qoseïr. Le même mot que nous avons vu appliqué à Pount sous la XI^e dynastie a donc pu être appliqué sous la XI^e et la XII^e à la région désertique qui s'étend à droite de l'Égypte.

Mais il y a mieux : en remontant encore plus au nord, on rencontre toujours le « Pays du Dieu ». Sous Aménophis III, une expédition se rend en Syrie afin de rapporter du bois de conifères⁽³⁾ :



Le roi.... reconstruit pour lui (Amon) une grande barque.... en bois de sapin neuf que Sa Majesté avait coupé sur la montagne de la Terre du Dieu et qui fut traîné par les chefs de tous les pays sur les hauteurs du Lotanou.

⁽¹⁾ *Ibid.*, pl. LXXVII, col. 1.

⁽²⁾ BIRCH, *Catalogue of Alnwick Castle*, p. 267 et seq. et pl. IV = ERMAN, *Zeitschrift*, t. XX (1882), p. 204.

⁽³⁾ LACAU, *Catalogue général, Stèles du Nouvel Empire*, t. I, p. 50. Le texte contient deux fautes

évidentes, dont l'une, **መ**, est facile à corriger en **መ** et dont l'autre, **ሙ**, doit être corrigée soit en **ሙ** soit plutôt, comme me le propose M. Loret, en **ሙ**.

Comme le bois  se trouvait sur le Liban⁽¹⁾, c'est à cette chaîne de montagnes que s'appliquent ici les mots de «Terre du Dieu». On en parle ailleurs à propos de la Mésopotamie, ainsi dans la stèle de la princesse de Bakhtan⁽²⁾ :



Comme Sa Majesté se trouvait en Naharaïn⁽³⁾ selon son habitude de chaque année, les princes de tout pays vinrent, depuis leurs extrêmes limites, prosternés devant lui, se rendant à la merci de la puissance de Sa Majesté : ils portaient sur le dos leurs tributs en or, lapis, turquoise, et tout bois odoriférant de la Terre du Dieu.

Pour ne pas multiplier les citations, en voici une dernière qui nous montre le  encore plus au nord. Au tombeau de Râ-men-kheper-senb à Thèbes, trois princes asiatiques viennent rendre leurs hommages au roi. Ce sont le roi de Tenpou  , celui des Hittites  , et celui de Crète  . Or la légende de la scène est⁽⁴⁾ :



Adoration au Maître de l'Égypte, prosternement devant le dieu parfait, par les grands de tout pays : ils exaltent la puissance de Sa Majesté et portent sur le dos, en guise de tribut, tous les tributs de la Terre du Dieu, argent, or, lapis, turquoise, toute sorte de pierres précieuses.

Il est acquis, par conséquent, que  désigne toutes les régions orientales du monde connu des Égyptiens, depuis l'extrême sud-est (), c'est-à-dire

⁽¹⁾ A ce sujet, voir la récente et définitive étude de M. V. LORET : *Quelques notes sur l'arbre âch* (*Annales du Service des Antiquités*, t. XVI, 1916, p. 33-51).

⁽²⁾ LEGRAND, *Les Monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale*, pl. XXVII-XXVIII, l. 4-5.

⁽³⁾ La graphie  est due à une mauvaise transcription de l'hiéroglyphe, où  et

 se confondent aisément : le mot est normalement écrit avec  final ; mais peut-être faut-il y voir en outre un souvenir de l'étymologie sémitique : *nahar-âin* «les deux fleuves», d'où le déterminatif, supposé, de l'eau .

⁽⁴⁾ *Mission*, t. V, pl. I, p. 202-203 = PIEHL, *Inscr. hiér.*, I, 128 γ = SETHE, *Urkunden*, IV, 929, l. 8-12.

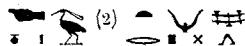
la Somalie et l'Érythrée) jusqu'à l'extrême nord-est (𓁃, 𓁃 𓁃, c'est-à-dire le pays des Hétéens; et même, par extension, la Crète 𓁃 𓁃 𓁃). Lorsque, dans chaque cas particulier, 𓁃 𓁃 est employé en parallélisme avec un nom de pays, ce n'est pas à titre d'équivalent exact; les deux notions géographiques ne sont pas superposables : 𓁃 𓁃 est toujours plus grand que tel ou tel pays donné, et c'est une partie seulement de ce 𓁃 𓁃 qui coïncide avec 𓁃 𓁃 ou 𓁃, 𓁃 𓁃 ou toute autre région.

Le 𓁃 une fois localisé de la sorte, il faut se rendre un compte exact de l'étymologie de cette expression. Traduire, comme on le fait trop souvent, par : «la Terre divine», est très incorrect. Il n'y a qu'à traduire littéralement : «la Terre du Dieu». Mais quel est ce dieu, demandera-t-on? Est-ce ce «dieu» vague, sorte de concept abstrait de la divinité, dans lequel on a voulu voir une ébauche de monothéisme? Non, l'étude de la 𓁃 𓁃 et de 𓁃 𓁃 𓁃 𓁃 nous amène tout naturellement à une conclusion bien différente. Ce 𓁃 𓁃 est une désignation plus récente qui a succédé à 𓁃 𓁃 quand ce dernier mot évolua vers des significations nouvelles. La 𓁃 𓁃 primitive, c'est la portion du monde extérieure à l'Égypte, à droite de la vallée du Nil : c'est la marge orientale de la terre. Le 𓁃 𓁃 n'est pas autre chose : il va du Nil aux limites de la terre et s'étend du sud-est au nord-est sur un espace immense. Les deux termes géographiques se recouvrent exactement. Ce sont deux synonymes dont l'un a remplacé l'autre. Nous avons vu que vers le début du Moyen Empire, le sens initial de 𓁃 𓁃 s'est transformé, et que le mot a pu désigner l'Occident aussi bien que l'Orient. A cette époque justement apparaît l'expression 𓁃 𓁃, qui, s'appliquant à l'Orient seul, a servi de substitut à l'ancienne 𓁃 𓁃. L'égalité 𓁃 𓁃 = 𓁃 𓁃 ainsi posée, rappelons-nous que l'*Akhīt* a un dieu spécial, Horus, appelé 𓁃 𓁃 𓁃 𓁃 𓁃 ou même 𓁃 𓁃 𓁃 𓁃 tout court : ce dieu de l'*Akhīt* est évidemment le dieu du 𓁃 𓁃! La «Terre du Dieu», c'est la «Terre d'Horus»! Et cela ne peut nous étonner, maintenant que nous connaissons l'origine d'Horus. La patrie préhistorique du Faucon, c'est la région orientale du monde, le désert arabe, et, auparavant, l'Érythrée et la Somalie, et même en remontant plus haut dans les temps, l'Arabie; les gens du 𓁃 𓁃, ce sont tous les Chamites et tous les Sémites, et c'est pourquoi le terme a une si grande extension géographique. L'espèce de vénération que les Égyptiens montrent pour ce «Pays du Dieu» s'explique très bien : c'était

en quelque sorte leur « Terre Sainte ». Le phénomène psychologique est tout naturel. Ce que le Seïr et le Sinaï étaient pour les Hébreux une fois établis en Canaan, le  l'était pour les Égyptiens de l'époque pharaonique. Tout le respect religieux qu'un peuple doit avoir pour la patrie de son dieu national et pour le pays d'origine de sa civilisation, tous les souvenirs confus et à demi légendaires que chaque génération transmet à la suivante sur le berceau de la race et la source première de la religion : c'est tout cet ensemble d'idées et de sentiments qui s'est cristallisé autour d'Horus, de l'*Akhīt* et du « Pays du Dieu »⁽¹⁾.

Aussi bien Horus est-il le vrai dieu national⁽²⁾ de l'Égypte, le  du , et lorsqu'on rencontre dans les textes la mention d'un  qui semble être la désignation vague d'une entité divine abstraite, c'est en réalité d'Horus qu'il s'agit. Quand un roi ou un particulier nous raconte ses hauts faits et déclare, selon la formule connue, que « jamais pareille chose n'a été faite depuis l'époque du Dieu »,                    <img alt="Egyptian hieroglyph of a falcon" data-bbox="125

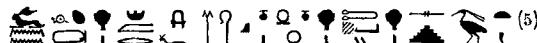
son existence n'en serait pas moins certaine. Mais ce nom d'oiseau nous a été conservé dans plusieurs textes, tous de basse époque, tous relatifs à la scène de la course rituelle où le roi apporte à une divinité l'offrande d'un oiseau  qu'il tient à la main. Trois de ces textes proviennent de Denderah⁽¹⁾ et accompagnent un double bas-relief représentant la scène en question :



J'ai saisi l'àakhou-t pour ouvrir la route...⁽³⁾.



Voici pour toi l'àakhou-t, qui est utile et sans inconvénient, douce et sans mal...⁽⁴⁾.



Le fils de Râ N. est sur son trône, en qualité de maître de ce qu'entoure le soleil, tenant (?) les bras pour présenter l'àakhou-t⁽⁶⁾.

Deux autres exemples viennent du temple d'Edfou⁽⁷⁾ et font partie du discours du roi dans la même scène de course rituelle :



Je (te) tends l'àakhou, je te présente les oies...



Je t'apporte l'àakhou pour que tu en fasses ton profit...

⁽¹⁾ MARIETTE, *Denderah*, II, 54, *a* et *b*. Cf. H. KEES, *Der Opfertanz des ägyptischen Königs*, p. 207.

⁽²⁾  est la forme du signe  à la basse époque.

⁽³⁾ MARIETTE, *op. cit.*, *a*, devant Hathor (paroles du roi). Cf. H. KEES, *op. cit.*, p. 15.

⁽⁴⁾ MARIETTE, *op. cit.*, *b*, devant Hathor (paroles du roi). Cf. H. KEES, *op. cit.*, p. 17.

⁽⁵⁾ Tel est le texte de H. KEES, p. 207; celui de Mariette contient quelques lectures faciles à

corriger :  pour  et  pour . De plus, il faut sans doute restituer .

⁽⁶⁾ MARIETTE, *op. cit.*, *b*, à gauche. Cf. H. KEES, *op. cit.*, p. 17. Le déterminatif  est par erreur pour  (*ibid.*, p. 207) : cf. l'exemple précédent.

⁽⁷⁾ Cités par H. KEES, *Nachlese zum Opfertanz (Zeitschr.*, t. LII (1914), p. 63).

⁽⁸⁾ Fautif pour . — Le  et le  sont mutilés.

⁽⁹⁾ Le  est mutilé.

Nous avons donc là cinq exemples du nom de l'oiseau, au féminin à Denderah (女神, 鹰 and 鹰), au masculin à Edfou (神鹰 and 鹰). Pour certaines raisons, entre autres à cause du déterminatif • du second exemple (鹰), on a voulu voir dans cet oiseau un simple symbole de la déesse 鹰, identifiée à Hathor⁽¹⁾. Ce peut bien être un symbole : mais si cet oiseau a pu être employé à cet usage, c'est parce qu'il existait et parce que son nom était l'homonyme de celui de la déesse. Malgré leur date tardive, nous n'avons pas le droit de négliger ces témoignages : nous avons bien là la preuve qu'il existait en égyptien un nom d'oiseau 鹰 ou 鹰, origine de la valeur phonétique du signe 鹰.

Quoi qu'il en soit, ce signe hiéroglyphique 鹰, qui sert à écrire la racine *akhou* (ꜥḥw) et ses dérivés (entre autres 鹰 and 鹰), est un oiseau qui a déjà été identifié : mais puisque l'occasion s'en offre ici, il sera permis d'en dire quelques mots, car, pour qui étudie l'Égypte antique, tout se tient, et il est difficile de méconnaître les services que l'histoire naturelle rend à la science au même titre que la grammaire ou l'épigraphie.

C'est à M. Griffith que revient l'honneur d'avoir identifié l'oiseau 鹰⁽²⁾ : dans son ouvrage sur les hiéroglyphes⁽³⁾, il l'assimile au « crested Ibis », connu encore sous les noms d'*« Ibis comata »*, *« Geronticus comatus »*, *« Comatibis comata »*⁽⁴⁾. Mais il ne donne pas de cet oiseau une description que d'ailleurs l'objet de son ouvrage ne comportait pas. Aussi une étude détaillée de l'*Ibis comata* ne sera-t-elle pas inutile ici, ne serait-ce que pour confirmer l'identification de M. Griffith.

Cet oiseau a été signalé pour la première fois par Hemprich et Ehrenberg

⁽¹⁾ H. Kees, *Der Opfertanz des ägyptischen Königs*, p. 18-21.

⁽²⁾ J. C. Savigny, dans son *Histoire naturelle et mythologique de l'Ibis* (Paris, 1805), a identifié le 鹰 avec l'ibis noir (cf. spécialement sa planche VI). Mais cette proposition ne peut se soutenir, car l'ibis noir (cf., par exemple, *ibidem*, pl. IV) n'a rien qui ressemble à la crête de l'oiseau 鹰.

⁽³⁾ GRIFFITH, *Hieroglyphs*, 1898, p. 21. Cf. GRIFFITH dans N. DE G. DAVIES, *Ptahhetep and*

Akhethetep, Part I (1900), p. 20.

⁽⁴⁾ Synonymie : *Ibis comata* EHRENBURG, *Mus. Berol.* (et Schlegel, Heuglin, König-Warth.) = *Geronticus comatus* LICHT., *Nomencl. Mus. Berol.*, p. 91 (et Gray, Rüppell, Gurn., Heugl., von Horneyer, Blanford, Brehm) = *Comatibis comata* RCHB., *Grall*, pl. CXXXIII, p. 2383 (et Bonaparte) = *Comatibis sp.* III WAGLER, *Isis*, 1832, p. 1232 = *Ibis calvus* LE VAILLANT JUNIOR (nec Gmelin), *Exploration scientifique de l'Algérie*, pl. 12.

sur la côte arabique de la mer Rouge. La description qui suit repose sur les observations des deux principaux zoologistes qui se sont occupés de l'ornithologie de l'Afrique antérieure : Rüppell⁽¹⁾ et

Heuglin⁽²⁾. La figure ci-contre, qui reproduit la planche coloriée de Rüppell⁽³⁾, pourra donner une idée de l'Ibis à crête.

L'Ibis comata, ou *Geronticus comatus*, oiseau de la famille des Tantalidés, a environ 0 m. 73 cent. de longueur maximum. Le bec est assez long et légèrement recourbé aux deux tiers environ de sa longueur; il est d'un rouge brique. La tête entière et la gorge sont nues et la peau y prend une couleur rougeâtre. La nuque et le cou portent vers l'arrière des plumes très droites, allongées, minces et pointues; ces plumes constituent une grande et large huppe, caractéristique de l'espèce, et qui lui a valu l'épithète de «*comata*»; elles sont d'un pourpre sombre tirant sur le violet et même sur le noir. L'ensemble du plumage de l'oiseau est d'un vert foncé, avec un curieux éclat bronzé. Les plumes tactrices médianes sont d'un violet pourpré, avec quelques bigarrures là et là, et surtout des reflets métalliques et chatoyants. Les pattes sont rouge brique et les griffes noires. L'iris est de couleur rousse. Les deux sexes sont identiques pour la taille comme pour la couleur. *L'Ibis comata* se nourrit de coléoptères et de petits reptiles. C'est un oiseau peu bruyant, par opposition à *L'Ibis carunculata* d'Abyssinie dont le cri est perçant et aigre.

L'habitat de *L'Ibis comata* comprend une aire géographique assez bien délimitée. Hemprich et Ehrenberg l'ont rencontré sur la côte arabique de la mer Rouge, près de Qomfoudah, par 19° de latitude nord. Rüppell le signale

⁽¹⁾ E. RÜPPELL, *Systematische Übersicht der Vögel Nordost-Afrika's*, Francfort, 1845, p. 119-120 et pl. 45.

⁽²⁾ TH. VON HEUGLIN, *Ornithologie Nordost-Afrika's*, Cassel, 1869-1873, tome II, p. 1144-1145. Voir p. 1144 le détail de la bibliographie.

⁽³⁾ Voir encore une description et une planche montrant le détail du bec et de la tête dans ARRIGONI DEGLI ODDI, *Manuale di Ornitologia italiana*, Hoepli, 1904, p. 681 et figure p. 680; cf. *Atlante ornitologico*, II, p. 147. Cf. la figure de LE VAILLANT, *Exploration scientifique de l'Algérie*, pl. 12.

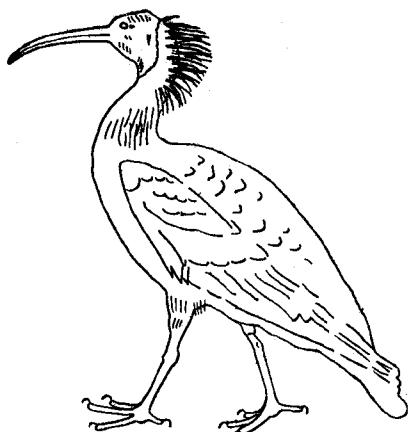


Fig. 3. — *Ibis comata* (d'après Rüppell).

comme oiseau de passage en Abyssinie pendant l'hiver; ses migrations vers ce pays dépendent des pluies; c'est surtout dans les vallées côtières qu'on le rencontre. Blanford l'a trouvé à Sénaï et Antalo. Hartmann⁽¹⁾ le signale en Abyssinie, au sud du Sennaar. Heuglin l'a vu en février sur le plateau de Wogara. Il l'a trouvé même plus au nord, dans le Hainedo. En un mot, l'Ibis à crête habite les côtes, méridionales surtout, de la mer Rouge et émigre périodiquement vers l'intérieur des terres. Mais il se rencontre en fait sur une zone beaucoup plus étendue. A l'est, on l'a trouvé sur l'Euphrate, à Biredjik⁽²⁾. A l'ouest, R. Hartmann, Loche et Le Vaillant junior le signalent dans l'Algérie méridionale. Il semble même qu'il ait existé sur les rivages de l'Europe méridionale jusqu'à la fin du XVIII^e siècle⁽³⁾.

Confrontons le signe hiéroglyphique  avec l'*Ibis comata* des naturalistes : c'est bien le même oiseau, à n'en pas douter. Les deux figures ci-jointes ren-



Fig. 4 et 5. — L'*Ibis comata* en hiéroglyphes.

dront la comparaison plus facile : toutes deux reproduisent des exemples du signe hiéroglyphique dans des inscriptions très soignées⁽⁴⁾. Dès le premier

⁽¹⁾ R. HARTMANN, *Naturgeschichtlich-medicinische Skizze der Nilländer*, Berlin, 1865, p. 198.

⁽²⁾ Trois Ibis à crête ont été rapportés de cette localité par E. Chantre, qui en a fait don en 1881 au Muséum de Lyon; ils y sont exposés sous les n° 4108 à 4110.

⁽³⁾ Voir la discussion de ARRIGONI DEGLI ODDI, *Manuale di ornitologia italiana*, p. 679-680.

⁽⁴⁾ La figure 4 est empruntée aux inscriptions de Ptahhotep à Saqqarah (N. DE G. DAVIES, *Ptahhetep and Akhethetep*, Part I, pl. VIII, n° 104, 119 et 123 combinés). La figure 5 provient du mastaba toujours inédit de  (au Louvre); elle est due à une copie de M. V. Loret, à qui je suis heureux d'exprimer mes remerciements à ce sujet.

coup d'œil, la ressemblance se manifeste dans l'allure générale et les proportions. Les détails caractéristiques de l'Ibis à crête se retrouvent sur l'oiseau  : le bec, de longueur à peu près égale à celle du cou, et légèrement incurvé vers les deux tiers; la huppe abondante, commençant au sommet du crâne et se prolongeant jusqu'à la base du cou. Les quelques données qu'on peut avoir sur la coloration du signe hiéroglyphique s'accordent parfaitement avec ce que les naturalistes disent sur l'*Ibis comata*. Sur le signe du mastaba de Ptahhotep, on ne remarque plus que des traces de rouge, d'après M. Griffith⁽¹⁾. Mais je dois à l'amabilité de M. Loret des renseignements sur le signe du Louvre. L'oiseau, dont la tête et le bec sont décolorés, porte une crête rouge : or la huppe de l'*Ibis comata* est d'un pourpre foncé tirant sur le violet; l'hiéroglyphe a le cou, le corps et les cuisses d'un beau vert; l'ensemble du plumage de l'*Ibis comata* est vert sombre avec des reflets bronzés; le  a les pattes rouges : celles de l'*Ibis comata* sont d'un rouge brique. La concordance est donc complète pour ce qui est de la répartition des couleurs; il ne faut naturellement pas demander plus à l'artiste égyptien qui ne possède qu'un petit nombre de couleurs fondamentales auxquelles il réduit les mille et une nuances du monde extérieur.

L'identité du  et de l'*Ibis comata* est donc bien certaine. Elle explique d'ailleurs admirablement le nom égyptien de cet oiseau. La racine  signifie «briller, resplendir». Le nom de la  , la région orientale illuminée par le soleil levant, en dérive d'une façon toute naturelle : le nom de l'oiseau aussi. Le plumage de l'Ibis à crête se fait remarquer par ses couleurs chaudes et ses reflets métalliques sur lesquels les zoologistes insistent : «nitore æneo», «glänzend», «Tombachschilder» (Rüppell), «æneo-nitente», «nitore nonnullo æneo», «chalybæo-purpura» (Heuglin); Heuglin emploie même le mot «prachtvoll». Sur la belle planche de Rüppell, l'or est répandu à profusion sur tout le plumage de l'*Ibis comata*, et c'est d'autant plus remarquable que cet emploi de l'or ne se représente que deux autres fois dans l'ouvrage, pour un oiseau-mouche d'Abyssinie (*Nectarinia cruentata* Rüppell⁽²⁾) et pour un oiseau du Choa (*Lamprotornis superbus* Rüppell⁽³⁾).

⁽¹⁾ Dans N. DE G. DAVIES, *Ptahhetep and Akhet-hetep*, Part I, p. 20.

⁽²⁾ RÜPPELL, *op. cil.*, pl. 9.

⁽³⁾ *Ibidem*, pl. 26.

V. — CONCLUSIONS.

De cet ensemble de recherches⁽¹⁾ assez diverses, mais qui toutes gravitent autour de la racine  et de ses dérivés, il résulte des conclusions intéressantes soit pour la langue, soit pour la religion.

Étant donné la racine verbale    , avec le sens de « resplendir, être éclatant de lumière », les principaux dérivés ici étudiés sont :

1°  « l'oiseau resplendissant »; ce nom est on ne peut mieux choisi, car l'*Ibis comata*, ou *Geronticus comatus*, avec lequel on peut identifier à coup sûr l'oiseau , se fait remarquer par l'éclat tout particulier de son plumage à coloration chaude et à reflets métalliques.

2°  , étymologiquement « la contrée lumineuse »; ce mot ne correspond pas, comme on l'a cru trop souvent, à la conception moderne de l'« horizon ». L'horizon, *óριζων* (*οὐρλός*), est une ligne, donc une abstraction. L'*Akhīt* n'a rien d'abstrait ni de linéaire : c'est au propre une région, étendue et habitée. Pour l'Égyptien primitif, qui ne connaît que les deux berges du Nil, l'*Akhīt* est le bout du monde vers l'est : c'est le plateau arabique qui borde la vallée et où le soleil naît chaque matin, resplendissant de lumière; ce plateau désertique est une « regio ignota » et l'Égyptien qui ne l'a pas exploré y voit l'extrême de la terre, l'endroit où le ciel repose. Peu à peu les connaissances géographiques se sont étendues et les limites du monde se sont indéfiniment reculées vers l'est; le terme de *Akhīt* subit le contre-coup de cet élargissement, mais, tout en s'appliquant à ces bornes insaisissables et toujours fuyantes du monde, il demeura attaché à la portion du désert contiguë à la vallée : en d'autres termes, l'*Akhīt* est toujours la région ultime de l'Orient, la bordure de la terre; seulement si sa frontière occidentale reste fixée aux falaises qui bordent l'Égypte, sa frontière orientale se recule sans cesse vers l'est, au fur et à mesure de l'extension des connaissances géographiques. — Cette conception première de l'*Akhīt*, marche orientale du monde, ne tarda pas à se modifier. Par symétrie, le mot put s'appliquer, dès le Moyen Empire, à la région occidentale de la terre, au plateau désertique de la Libye où le

⁽¹⁾ De précieuses indications m'ont été fournies par l'obligeance de M. V. Loret. Qu'il me

soit permis au moins de l'en remercier bien vivement au terme de cette étude.

soleil se pose chaque soir. L'ensemble de ces deux régions, le Levant et le Couchant, fut dès lors désigné par le terme de  «les deux *Akhit*».

3°  adjectif dérivé du mot précédent : «habitant ou originaire de l'*Akhit*». Ce mot s'applique souvent à Horus, mais, mis au pluriel et pris comme substantif, il désigne parfois la population, mythique ou réelle, de cette . A ce sujet, la soi-disant «Terre des Mânes» qu'on a voulu voir dans l'inscription de  à Assouan est due à une mauvaise lecture et à une traduction fautive :  n'est pas synonyme de , et ces *akhitiou* ne sont point des «Esprits»; ce sont simplement les indigènes des contrées éloignées, les habitants de l'*Akhit*.

L'histoire de la religion égyptienne est également intéressée par l'étude de ces différents mots. Le nom de ,  doit être interprété dans un sens nouveau. La conception fausse d'un Horus-soleil doit être bannie de l'histoire des origines religieuses : Horus n'a été identifié avec le soleil que d'une manière artificielle et à une époque relativement récente, par suite de spéculations théologiques. En fait, si l'on remonte à l'époque primitive et si l'on s'en tient aux réalités, l'Horus , c'est le Faucon originaire de l'Est et du Sud-Est qui, à la tête de ses tribus, les tribus horiennes, est venu s'établir sur les bords du Nil et a conquis l'Égypte en donnant un essor décisif à sa civilisation encore hésitante. Cette origine du dieu Horus, ancien faucon totémique venu en Égypte par l'Érythrée et le Ouâdi Hammâmât, n'a jamais été complètement oubliée par les générations postérieures, et l'épithète de  n'en est pas la seule preuve : des textes y font allusion d'une manière assez explicite. — Horus, d'autre part, a su si bien s'imposer et a pris une place si hors de pair dans le vieux panthéon égyptien qu'il est devenu le dieu national, celui que l'on désignait par le mot de  «le dieu» tout court, celui dont l'image totémique  servait de déterminatif à tous les noms divins, celui enfin à la nature duquel était intimement liée la personnalité du souverain. C'était donc le «dieu» par excellence, et le  «le pays du dieu», dont la localisation géographique a prêté à de si nombreuses discussions, n'est autre chose que l'Orient, le pays d'origine, le domaine antique du dieu-Faucon.

CHARLES KUENTZ.

Lyon, le 30 juillet 1918.